

**MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE LA MER**
en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

EXAMEN DU BEPECASER
Session de novembre 2010
Admissibilité

DOSSIER

SOMMAIRE

Titres des textes	Numéros de page
Pourquoi y a-t-il tant de jeunes qui se tuent sur les routes en France ?	1
Jeunes sous influences	2
Carrefour de la justice et de la santé	3
Addiction aux jeux : une évolution inquiétante	4
Comment rendre plus sûr le chemin de l'école	5
Rendez-nous les petites filles modèles !	6
La dépendance à l'automobile	7
L'alcoolisation des jeunes une affaire d'adultes ?	8
Autorité : où sont passés les modèles ?	9
L'enfant, le jeune et le monde audiovisuel	10
Diabolisation de l'ivresse au volant	11
Pourquoi avons-nous peur de la technologie?	12
La neige de culture pèse sur l'eau et la biodiversité	13
Déforestation et chasse menacent la survie des primates, cousins biologiques de l'homme	14
Le bio peut-il nourrir la France ?	15
Les « colos » sous l'emprise des portables	16
Piétons et cyclistes sont les principales victimes des accidents de la route	17
Pourquoi et comment introduire plus de produits bio dans les cantines scolaires ?	18
Ciel mon avion !	19
« La population des pays du Sud vieillit très vite »	20
Parents, acceptez d'être détestés !	21
Faut-il craindre les crèmes solaires bio ?	22
Les publicitaires plébiscitent les messages qui séduisent les médias traditionnels	23
Vitesse : des efforts très payants	24
Trop d'écrans dans les voitures ?	25
La malbouffe n'est pas toujours un choix personnel	26
Comment le réchauffement va transformer la forêt française	27
L'agriculture biologique, une réponse citoyenne pour préserver notre avenir	28
Les médias : la loi du genre	29
Où se joue la bataille de l'information ?	30

**POURQUOI Y A-T-IL TANT DE JEUNES QUI SE TUENT SUR LES ROUTES EN France ?
Interview de Claude GOT, Professeur de santé publique, spécialiste de sécurité routière**

La Prévention routière doit présenter aujourd'hui une étude inédite sur le comportement des jeunes conducteurs en Europe, et apporte des éléments de réponse sur « la surreprésentation des jeunes Français dans les accidents de la route ». Claude GOT livre ci-dessous les raisons pouvant expliquer ce phénomène.

« Tout d'abord, il n'y a pas plus d'accidents de jeunes en deux-roues motorisés ou au volant en France que dans les autres pays européens. Les chiffres sont globalement identiques, même s'il existe de légères différences. Ainsi par exemple en 2004, quand on relève 10% de morts dans la tranche 18-20 ans et 12 % pour la tranche 21-24 ans en France, on observe respectivement 10% et 9,11 % en Autriche, ou bien encore 11,13 % et 10,48 % en Grande-Bretagne. D'une manière générale, il est très difficile de faire des comparaisons fiables d'un pays à l'autre. Tout simplement parce que les causes des accidents ne sont pas forcément les mêmes ou, en tout cas, ne pèsent pas le même poids dans l'explication finale.

On peut cependant dégager quelques facteurs de risques dominants expliquant le lourd tribut payé par les jeunes. En réalité, plusieurs causes cumulées font qu'ils sont davantage exposés que d'autres tranches d'âge. L'inexpérience : plus le temps depuis lequel on a le permis est court, plus on fait d'erreurs de conduite. Selon les études des assurances automobiles, cette caractéristique disparaît au bout de quatre à cinq ans d'ancienneté de permis. La manière de voyager, souvent à plusieurs : or on sait qu'un nombre important de passagers (3, 4 ou 5) est un facteur favorisant les accidents, en ce sens qu'il incite à l'excitation et au besoin de relever des défis, comme l'ont montré des chercheurs néo-zélandais. La vitesse : les jeunes ont souvent le goût du risque. Or le respect des limitations de vitesse a été déterminant dans la baisse de 45 % du nombre de tués sur la route en France depuis 2002.

Les jeunes pâtissent aussi, selon les régions, d'une caractéristique hexagonale, à savoir la faible densité d'habitants par kilomètre cané, qui impose fréquemment d'emprunter les routes secondaires. Or celles-ci sont plus accidentogènes que les autoroutes. Ainsi y a-t-il plus de jeunes tués dans le département des Landes, par exemple, que dans le Nord. En revanche, aux Pays-Bas, où l'on a une des plus fortes densités d'habitants en Europe, ce facteur de risque joue un faible rôle.

Dernier facteur la consommation d'alcool. Toutefois, il est très difficile de faire la part de l'alcoolémie et de l'ensemble des autres facteurs dans l'accidentologie ».

« La Croix — 7 octobre 2008 »

JEUNES SOUS INFLUENCES

Interview de Jean-Pascal ASSAILLY, psychologue et chercheur à l'INRETS

Qu'avez-vous souhaité montrer à travers votre dernier ouvrage, « Jeunes en danger »?

Dans toutes les familles, les relations parents-enfants se modifient à l'adolescence : l'ado va chercher ses modèles ailleurs, se montre plus accessible aux médias, découvre des copains qui vont lui ouvrir de nouveaux horizons. Pourtant la famille continue à exercer sur lui une influence prédominante, et plus longtemps qu'on ne le pense : jusqu'à 25 ans au moins, orientant souvent le devenir d'une conduite à risque. Ce qui n'est pas sans poser de questions dans une société où le pourcentage des jeunes qui vont mal ne cesse d'augmenter...

J'ai tenté dans cet ouvrage de vulgariser une approche encore récente, peu connue, la psychopathologie développementale, rendant compte de la multiplicité des trajectoires de comportement intervenant dans la vie de tout individu. En clair, quels sont les facteurs de risque et de protection, et comment ils s'exercent. J'ai voulu montrer aussi la complexité des situations, l'importance relative exercée par chaque facteur, mais surtout leurs interactions réciproques.

Quels sont ces facteurs ?

La transmission génétique fait partie de l'influence familiale. On sait par exemple que les garçons de père alcoolodépendant sont souvent moins sensibles que les autres aux effets de l'alcool. A l'âge des sorties, ils auront besoin d'un verre (ou deux) de plus que les copains pour se sentir « bien ». De fait, l'alcoolodépendance apparaît trois à cinq fois plus fréquemment dans les familles déjà marquées par l'alcool que dans la population générale. Cette importance du biologique fait peur, car elle évoque un certain déterminisme, pourtant elle est indéniable. Mais elle s'inscrit dans un tout à un certain stade, il n'est plus possible de départager l'influence de l'éducatif et des gènes. Autre élément de poids jouant dans le comportement la sécurisation du lien : les enfants à attachement anxieux ont tendance à gommer leur vie affective, nier leurs émotions, par trop négatives (alexithymie), qu'ils vont remplacer par des sensations, plus intenses ou plus nouvelles. En fonction de ses rencontres ou des hasards de la vie, le jeune s'orientera vers l'alcool ou le cannabis, vers la montagne ou la mer, mais le mécanisme reste le même.

Les événements intervenant au sein de la famille ont aussi leur importance ?

La famille évolue effectivement, en fonction de plusieurs paramètres : sa structure, l'existence d'une fratrie par exemple, mais aussi les événements qui s'y jouent : disputes, divorces, deuils. Avec des conséquences qui ne s'exercent pas toujours dans le sens qu'on attend. Ainsi Marie Choquet a montré que les enfants de divorcés buvaient souvent moins d'alcool que les autres, du fait qu'ils sont élevés par leur mère, généralement moins consommatrice. Il faut savoir aussi que dans le divorce, ce qui est pathogène, c'est beaucoup moins la séparation que les conflits, avant ou après, qui l'accompagnent. Il en est de même pour les familles recomposées : en soi la situation n'est ni positive ni négative. Mais force est de constater que des conflits surgissent souvent, entre la fille et sa belle-mère par exemple, source de comportements addictifs.

Et l'éducation ?

Il y a d'abord le comportement, volontaire ou pas, conscient ou pas, adopté par les parents, qui crée une sorte de modèle pour l'enfant. Ainsi, si les adultes consomment régulièrement de l'alcool, l'enfant va intégrer ce geste comme un comportement naturel, qu'il sera tenté d'imiter à son tour. Il en est de même du comportement en voiture : voir son père griller les feux rouges ou attacher sa ceinture de sécurité n'entraîne pas les mêmes réflexes... Un autre facteur renforce la transmission intergénérationnelle des comportements : le choix du conjoint, ou l'appariement sélectif. Lorsqu'un homme ou une femme présente une addiction à un produit, il a tendance à choisir un conjoint dépendant au même produit que lui, ce qui renforce la transmission.

AU CARREFOUR DE LA JUSTICE ET DE LA SANTE

On le sait, les progrès enregistrés dans le domaine de la sécurité routière sont souvent éphémères, et la vigilance des conducteurs doit être réactivée en permanence. Si, globalement, la vitesse est mieux contrôlée

— la généralisation des radars, mais aussi la multiplication des avertissements y a fortement contribué — la consommation d'alcool reste toujours un point noir, et figure au premier rang des facteurs d'accident. Selon le ministère de la justice, l'alcool est retrouvé dans 60 % des délits routiers enregistrés au cours de l'année 2005. Un quart des vies pourraient être sauvées si tous les conducteurs respectaient le taux légal.

Les relevés statistiques fournis par les forces de l'ordre ces dernières années permettent de mieux cerner la survenue des accidents, dans lesquels le hasard tient finalement peu de place. A l'analyse, le « petit verre » en trop qui a occasionné l'accident est souvent ... un grand verre. En cas d'accidents mortels notamment, l'alcoolémie dépasse 1,2 g/l dans 80 % des cas, avec un niveau moyen de 1,8 g/l. Que l'excès relève d'une alcoolisation régulière ou d'une alcoolisation festive. On sait maintenant que les accidents sont plus souvent mortels quand ils surviennent la nuit et le week-end : une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l multiplie alors par 50 le risque d'accident mortel. Enfin, neuf fois sur dix, le conducteur impliqué est un homme.

Par ailleurs, une infraction en entraîne souvent une autre : la proportion des conducteurs impliqués dans un accident « alcoolisé » alors même que leur permis était invalidé ou suspendu s'élève à 40 % (70 % en cas d'accident mortel). Et... une infraction n'empêche pas la suivante : les enquêtes attestent que le quart des condamnés pour conduite sous alcool récidivent, dans les années qui suivent.

Cannabis

La mise en service cet été des premiers tests salivaires destinés à la détection du cannabis obéit à la même logique que les contrôles d'alcoolémie. Comme l'alcool, le cannabis altère la vision et la coordination, et allonge les temps de réaction, ce qui compromet la réponse en situation d'urgence. Divulguée en 2006, l'étude SAM a montré que l'alcool et le cannabis étaient significativement liés à la responsabilité du conducteur en cas d'accident. Le risque est multiplié par 1,8 pour le cannabis et 8,5 pour l'alcool. Une présence simultanée des deux produits induit un surrisque de l'ordre de 15. Pour prendre un exemple extrême, un jeune motard sous l'emprise à la fois du cannabis et de l'alcool a 170 fois plus de risques d'être responsable d'un accident mortel qu'un conducteur plus âgé, et sobre, au volant de sa voiture.

Conducteurs consultants

La conduite en état d'alcoolémie constitue un motif fréquent de fréquentation des centres d'addictologie : 15 % des nouveaux entrants en 2002 ont été orientés sur une consultation à la suite d'un problème routier. Pour en savoir plus, une enquête s'est intéressée à ces conducteurs alcoolisés reçus, au cours de l'année 2002, dans 18 centres d'addictologie. Soit un peu plus de 1000 sujets, des hommes dans 95 % des cas, âge moyen 38 ans. Principales observations d'abord un taux moyen d'alcoolémie assez élevé (1,60 g/l) et qui se révèle encore supérieur (1,93 g/l en cas d'accident. Ensuite, une fréquence de la récurrence évaluée à un tiers de cette population les alcoolémies étaient alors généralement plus élevées et le diagnostic alcoolique plus sévère. Ces observations confirment le fait que, sur la route, une alcoolémie supérieure au taux légal cache souvent une situation problématique. En l'occurrence, dans l'échantillon considéré, 76 % des personnes avaient une consommation à risque ou novice ou étaient dépendantes. Un suivi personnalisé a été proposé aux contrevenants relevant des cas les plus graves. Certains d'entre eux étaient déjà soumis à une obligation de soins (sanction pénale obligeant le contrevenant à consulter un médecin ou un centre de soins sur une période donnée. Le respect de cette obligation est contrôlée par les autorités judiciaires). Lors de leur dernier rendez-vous, sur la période d'observation, 75 % d'entre eux étaient abstinents, ou avaient limité leur consommation.

L'ensemble des données de l'enquête souligne l'intérêt, en cas de contrôle d'alcoolémie positif, d'une réponse sanitaire venant s'ajouter à la sanction pénale. Les cas de récurrence devraient eux aussi faire l'objet d'une prise en charge spécifique.

ADDICTION AUX JEUX : UNE EVOLUTION INQUIETANTE

30 millions de personnes ont tenté leur chance, au moins une fois, à un jeu de hasard et d'argent au cours de l'année 2006. Une activité dite ludique qui pèse dans la balance économique, avec un chiffre d'affaires de 37 milliards d'euros en 2006 (dont 6 reviennent à l'Etat), 100 000 emplois directs, de nombreux secteurs associés. Et une dépense annuelle par habitant estimée à 134 euros. L'irruption des jeux vidéo et en ligne pourrait changer la donne dans ce monde relativement contrôlé, et susciter de nouvelles addictions.

La notion de jeu pathologique s'est imposée il y a une vingtaine d'années, avec son inscription dans le DSM(1), classification américaine des troubles mentaux. Preneur de risques, optimiste pathologique, investi de croyances irrationnelles, le joueur est victime d'une impulsivité qui le prive de tout autocontrôle. Situation extrême qui laisse à penser que le jeu est une drogue au même titre que l'alcool ou le tabac. De plus, la grande majorité des joueurs pathologiques souffrant de troubles associés (60 % d'entre eux présentent une dépendance au tabac, 50 % à l'alcool), les frontières de la dépendance sont difficiles à cerner. Par ailleurs le stress et l'anxiété générés par le jeu pourraient rendre compte d'une suractivation neuronale comparable à celle que l'on rencontre avec les drogues traditionnelles.

Hommes, jeunes

Il n'existe pas en France d'étude globale sur la prévalence du jeu problématique et pathologique, mais les enquêtes sur des secteurs limités montrent que les joueurs se recrutent majoritairement parmi les hommes et les jeunes (adolescents, jeunes adultes). D'une manière générale, un faible support social et un bas niveau socio-économique se trouvent corrélés au phénomène du jeu pathologique. Les effets négatifs observés sont d'autant plus rapides : surendettement, problèmes familiaux, divorce, suicide.

Plan addictions

La prise en charge des patients concernés, qui spontanément ont peu tendance à consulter, est encore plus complexe que plusieurs troubles sont constatés. Les programmes associant plusieurs prestations (médicaments, thérapie comportementale, de groupe, support social..) paraissent les plus indiqués. Pour la première fois, le Plan addictions (2007-2011) a pris en compte cette dépendance au jeu, affirmant du même coup la place des CSAPA(2) dans l'accompagnement des pratiques addictives sans substances. Toutefois l'arrivée massive de jeux vidéo et en ligne sur Internet, libéralisés par la Commission européenne, pose des problèmes nouveaux. Anonymes et solitaires, ces jeux échappent par définition au repérage et à la prévention.

Addictions — octobre 2008

(1) DSM: le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux

(2) CSAFA : centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

COMMENT RENDRE PLUS SÛR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE ?

Le chemin de l'école est un trajet beaucoup plus dangereux qu'on ne le croit. Plus de la moitié des parents, 52 % précisément, sont inquiets lorsque leurs enfants font seuls le trajet entre leur domicile et l'établissement scolaire, selon les résultats d'une enquête de l'APEL (Association des parents d'élèves de l'école libre). En 2007, 164 jeunes de moins de 15 ans ont perdu la vie dans un accident de la circulation. 844 jeunes âgés de 6 à 9 ans ont été blessés et 10 tués alors qu'ils marchaient... pour rejoindre leur classe.

Collégiens et lycéens les plus vulnérables.

C'est à l'âge où les jeunes revendiquent plus d'autonomie que le danger est le plus grand. Logiquement, les parents les plus préoccupés par la sécurité de leurs enfants habitent en centre-ville (60 % contre 47 % de ceux vivant en zone rurale, selon l'étude de l'APEL). Ils sont parents de collégiens (62 %) et de lycéens inscrits en filières professionnelles (72 %). « Au fur et à mesure qu'un enfant grandit et devient un adolescent, il accepte de moins en moins les règles et prend des risques, observe Béatrice Barraud, présidente de l'APEL. C'est donc dès le plus jeune âge qu'il faut éduquer un enfant sur les dangers de la route ». La sécurité des élèves passe également par l'aménagement des accès aux établissements. « C'est aussi notre rôle d'inciter les pouvoirs publics à vérifier que les abords des classes sont protégés, soit par des agents de la circulation ou grâce à des panneaux de signalisation voire des dos-d'âne pour ralentir la circulation », poursuit Béatrice Barraud.

Les écoliers ne voient pas la rue comme les adultes.

Même s'ils sont le plus souvent accompagnés par un adulte jusqu'à l'école, les élèves de primaire sont de potentielles victimes d'accidents de la circulation. « Simplement parce que leur perception de la rue est différente de celle des adultes, explique Paul Barré, responsable pédagogique de la Prévention routière. Du fait de leur taille, ils sont plus difficiles à voir mais ils ne voient qu'une partie tronquée de l'environnement. Leur champ de vision est plus restreint et ils ne peuvent se concentrer que sur une seule chose à la fois ».

Mettez-vous à leur hauteur !

Pour mieux se rendre compte de ce que perçoit un enfant piéton dans la rue, la Prévention routière invite les parents à « s'accroupir ». Une courte vidéo, publiée sur le Web (www.priorite-vos-enfants.fr), illustre par l'exemple, à l'aide d'un double écran, les différences de perception entre un enfant et un adulte. « Cela permet de comprendre pourquoi il ne faut pas se contenter de dire à un enfant fais attention en traversant sur un passage piétons », précise Paul Barré.

RENDEZ-NOUS LES PETITES FILLES MODELES !

Elles portaient de petites robes en velours, des chaussettes jusqu'au genou et des noeuds dans les cheveux. Elles peuplaient les romans de la comtesse de Ségur, qu'elles lisaient quand elles n'apprenaient pas la broderie. Jusqu'à une époque récente, les petites filles étaient éduquées à la soumission, aux tâches ménagères et à la niaiserie, et ce n'est pas une des moindres victoires des années 60-70 que d'avoir mis fin à l'abrutissement généralisé de la moitié de l'humanité, en particulier occidentale. De fait, qui se promène le mercredi après-midi dans les allées d'un centre commercial découvrira que les petites filles modèles ont bien changé. Elles évoluent souvent par grappes de trois ou quatre, 12 ou 13 ans au plus, le portable à l'oreille et le sac à main sur l'épaule. Elles portent le jean slim et la petite tunique que la presse féminine a recommandé à leur mère, une touche de maquillage et des ongles vernis. Des femmes en miniature, accros au shopping, *fashion victims* avant l'heure, déjà rompues au jeu de la société d'hyperconsommation.

Des dînettes aux paillettes

En 1973, un livre italien devenait un best-seller mondial. *Du côté des petites filles*, d'Hélène Giannini Belotti (éd. Des femmes) analysait à travers les jouets pour enfants et les attitudes des parents la discrimination qui pesait sur les petites filles dès leur entrée dans la vie. Où en est-on aujourd'hui ? Qui ouvre un catalogue de jouets pour enfants constate que, si les poncifs sont savamment contournés, ils n'en sont pas moins toujours présents. Certes, on propose moins de fers à repasser et de dînettes. Mais les microscopes et les jeux de construction sont toujours l'apanage des petits garçons, malgré les efforts de marques fières d'avoir mené une réflexion sur la question. Les célèbres Lego proposent bien de jolies maisons à construire, avec leur carré de pelouse et leurs tuiles colorées, et surtout avec différentes combinaisons possibles pour « *développer aussi la créativité* » des demoiselles. Pour autant, peu de fabricants poursuivent une telle démarche. Surtout, les fillettes ont vu apparaître pour elles des jouets qui traduisent ce que la société leur offre comme modèle. Les karaokés et les micros à paillettes ont envahi les catalogues au moment où les émissions de télé-réalité comme la « *Star Academy* » partaient à la conquête du petit écran. L'amour du rose chez les petites filles, comme le besoin des garçons de mépriser ce qui leur semble des caractères de l'autre sexe, est, selon les psychologues, une manifestation saine du développement infantile. Autre est la différence créée notamment par les parents via les activités et les jouets qu'ils proposent à leurs enfants, et plus globalement les modèles qu'eux et la société leur offrent dès le plus jeune âge. Les études le montrent, la différenciation sexuée des jouets ne vient pas des industries qui auraient l'idée de doubler leurs ventes en déclinant le bleu d'un côté et le rose de l'autre. C'est une demande des parents. Si les petites filles acceptent assez facilement des jouets unisexes ou pour garçons, les garçons ne joueront jamais avec des jouets de filles, et les pères, surtout, ne l'envisagent pas.

Médias sur mesure

Christian Baudelot est sociologue, spécialiste de l'éducation et des inégalités. En 2007, il cosignait avec Roger Estabet *Quoi de neuf chez les filles* (Nathan), un état des lieux des inégalités dans l'éducation des filles et des garçons, trente-cinq ans après le livre d'Hélène Giannini Belotti. « *Les femmes ont conquis une place dans la société, commente Christian Baudelot, et ce phénomène est irréversible. C'est même la seule transformation positive dans les sociétés occidentales. Mais les stéréotypes n'ont pas bougé. Dans les livres pour enfants, les filles ne sont jamais en couverture. Les animaux représentés au féminin sont toujours fragiles, petits : des souris, des insectes...* ». Une analyse précise des référents féminins dans les livres pour enfants de 3 à 6 ans est de ce point de vue édifiante. A contrebalancer, paradoxalement, par ce qui se fait dans les dessins animés et la BD, où les figures féminines pullulent, en tant que personnage principal. Bref, Léa a beau s'habiller en tulle rose, ses héroïnes, Dora l'exploratrice ou les espionnes de « *Totally Spies* », sont plutôt actives et pleines d'initiative.

Interview de Gabriel DUPUY, professeur à l'université de Paris I qui a inventé le concept de dépendance à l'automobile au milieu des années 1990

La dépendance à l'automobile ? Une notion encore récente en France, introduite seulement au milieu des années 1990 par Gabriel Dupuy, professeur d'aménagement du territoire à l'université Paris-Panthéon-Sorbonne et à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées.

Quand le pétrole a dépassé la barre des 100 dollars le baril, voire les 130 dollars, les automobilistes américains ont renoncé à une partie de leurs trajets en voiture. En France, un ralentissement de la consommation de carburant a été également enregistré. Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, peut-on assister à une diminution de l'usage de la voiture, voire à des changements de comportements ?

Seul un niveau de prix de l'essence élevé à long terme, c'est-à-dire sur dix ou quinze ans, peut conduire à des ajustements d'usage. Pour l'instant, nous constatons des comportements de conjoncture, comme lors des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 où l'on avait enregistré dans un premier temps une baisse de la circulation et de l'achat d'automobiles avec un retour à la hausse ensuite. Quand on lisse les deux courbes sur le long terme, c'est comme si rien ne s'était passé.

Ce type de hausse ne peut remettre en cause nos usages de la voiture car notre dépendance à l'égard de l'automobile est un phénomène de structure : d'abord, on passe le permis de conduire. Quand on l'obtient, on essaie de se procurer une voiture et, quand on l'a, on circule. Lorsque les gens renonceront, à cause d'un prix du pétrole trop élevé, à passer le permis de conduire ou à le faire passer à leur enfant de 18 ans, là, on aura un changement.

Dans nos sociétés occidentales, la norme automobile s'est fortement installée et sa transformation apparaît peu probable, bien que la plupart des automobilistes soient désormais conscients de l'impact négatif de la voiture sur l'environnement. On a du mal à imaginer la vie sans elle.

Deux déplacements quotidiens sur trois se font aujourd'hui en voiture, et 60 % des déplacements des 5-10 ans sont assurés par l'automobile, contre 25 % dans les années 1970. La possession d'automobiles s'accroît. Le taux d'équipement des ménages est actuellement de 82 % et la tendance à la multimotorisation est forte (parmi ces 82 %, 36 % disposent de deux voitures et plus, 6 % de trois voitures et plus). Un même ménage peut posséder différentes voitures, pour chacune des personnes pouvant conduire, mais également pour différents emplois (travail, loisirs, accompagnement des enfants). La voiture commence à ressembler aux chaussures dont on change suivant les usages.

Est-ce à dire que le coût de l'automobile n'a lui-même guère d'impact sur son utilisation ?

Les automobilistes ont beaucoup de mal à estimer le coût d'usage de leur voiture. S'ils y parvenaient, cela changerait énormément les choses. La part du transport dans le budget des ménages (entre 15 et 16 %) est de plus en plus significative. Mais la voiture accroît les opportunités et fait gagner du temps. La dispersion croissante des lieux de travail, la multiplication des emplois à durée limitée, le développement des emplois de services à horaires flexibles, les changements intervenus dans les modes de vie, la fermeture des services de proximité, imposent d'être mobile et d'avoir une automobile. La voiture permet d'aller chercher un emploi, de trouver un meilleur travail, un meilleur logement, de meilleurs produits... D'accéder à une palette de choix et de prix plus large. Et cela d'autant que, à la différence de certains pays comme les Pays-Bas et l'ex Allemagne de l'ouest, les politiques en France n'ont guère tenté de peser sur les localisations d'activités en fonction de leur impact sur l'utilisation des différents modes de transport.

L'automobile est devenue un adaptateur territorial. Elle permet de s'adapter, et d'adapter le territoire, à toutes les situations. La croissance du parc automobile et du trafic a provoqué une augmentation de la consommation d'espace et de la tolérance envers l'éloignement des commerces, des services, des lieux de travail et des équipements de loisirs, qui provoque à son tour une augmentation des besoins de déplacement et un accroissement du trafic.

L'ALCOOLISATION DES JEUNES UNE AFFAIRE D'ADULTES ?

Interview de Michel CRAPLET, médecin

Partout en Europe, la consommation d'alcool des jeunes suscite une forte inquiétude chez leurs aînés. Mais le phénomène est-il si nouveau ? Beaucoup de mesures ont déjà été tentées pour prévenir les excès de boisson chez les jeunes. Telle cette proposition de loi visant à interdire l'accès de l'alcool au moins de 18 ans, la raison invoquée étant qu'il est toujours « dangereux de verser du feu sur le feu, que ce soit dans le corps ou dans l'esprit ». Cette proposition a été formulée en... 430 avant JC, et son auteur est l'un des pères de la civilisation européenne : Platon. Son argumentation a été reprise ultérieurement par d'autres européens, dénommés Erasme et Montaigne.

Mais revenons à cette peur inspirée par la consommation d'alcool chez les jeunes, en ce tout début de nouveau millénaire. Il y a une trentaine d'années, on se réjouissait de la nouvelle sagesse des jeunes qui tournaient le dos à l'alcool de papa : on parlait alors du Coca-Cola. Les années ont passé.

Après l'âge du soda des années 70, la consommation d'alcool des adolescents n'a donc pas tardé à remonter. Y compris chez les très jeunes, suivant en cela l'évolution du mode de vie « jeune » : les voyages, sorties en boîte et relations sexuelles, se pratiquent désormais à un âge de plus en plus précoce.

Peur et hypocrisie

L'alcoolisation des jeunes fait donc peur. Ce qui ne manque pas de surprendre, quand on sait que les parents et grands-parents des dits jeunes sont, depuis longtemps, de grands consommateurs d'alcool et de tranquillisants. Les enfants ont toujours vu de l'alcool dans le bar du salon et des médicaments dans l'armoire à pharmacie.

La tendance à perpétuer le modèle parental est souvent retrouvée chez les personnes en difficulté, même quand il est manifeste que les parents avaient des problèmes, qu'ils en sont tombés malades ou en sont morts, et qu'ils ont répercuté ces problèmes sur les enfants. Cette identification est souvent le seul moyen qu'ont les enfants de manifester leur amour ou de surmonter leur deuil.

Dans la majorité des cas, indépendamment de tout contexte morbide, l'initiation à l'alcool se fait en famille, lors des fêtes arrosées au champagne par exemple. C'est encore en famille que se produit la première ivresse, dans un quart des cas.

Mais les adultes font preuve d'une totale absence de logique dès lors qu'il s'agit de leur propre consommation d'alcool. La plupart ne veulent pas reconnaître qu'ils boivent pour échapper à la réalité, et pas seulement pour le plaisir de la dégustation, comme ils l'avancent non sans hypocrisie. De même qu'ils justifient leur consommation par des arguments de « santé », l'alcool étant censé protéger le coeur et le cerveau.

Les jeunes n'existent pas

Pourquoi vouloir cibler les jeunes ? Pourquoi cette mise en quarantaine d'une tranche d'âge qui, somme toute, ne fait que reproduire le schéma général ?

Qui sont-ils d'ailleurs, ces jeunes ? Les chercheurs imaginent des tranches selon l'âge, la classe sociale, les filières d'enseignement,... et montrent effectivement que le jeune n'existe pas.

Toutefois le phénomène de groupe, la bande existe bien à cet âge. En fait, on est jeune parce qu'on est entre deux états, et surtout parce qu'on a envie de se démarquer de ses parents.

« Alcool ou Santé » - mars 2001

AUTORITE : OÙ SONT PASSES LES MODELES ?

« *Je veux bien apprendre à lire, mais je veux pas qu'on me force* », annonça Mathilde, 6 ans, à ses parents dont la maîtresse venait de faire état de quelques turbulences dans le comportement de leur fille. Cela commençait bien ! On était au début des années 1980. Aujourd'hui, après une scolarité vécue comme pénible et parfois chaotique, Mathilde est cependant devenue une infirmière épanouie, attachée à son métier.

De cette phrase spontanée et péremptoire, l'enfant ne résumait-elle pas l'état d'esprit qui anime les générations d'écoliers, de collégiens et de lycéens depuis lors ? Depuis quelque temps déjà, toutes les analyses le montrent, la « crise de l'autorité » a atteint l'école de plein fouet.

Nées dans des sociétés porteuses d'un idéal démocratique, les jeunes générations supportent de plus en plus mal les impératifs d'une institution scolaire qui requiert, pour fonctionner, autorité, discipline, imposition d'apprentissage et de programmes parfois bien éloignés de leurs centres d'intérêt... La démocratie s'est installée dans les familles, elles-mêmes tiraillées dans l'éducation de leurs enfants entre désirs contradictoires soucieux de l'épanouissement, droit à la libre expression d'un côté et, de l'autre, aspiration très forte à la réussite de leur progéniture supposant pression et soumission librement consentie...

Les années 1970 ont porté le coup de grâce aux figures autoritaires, incarnées par ce que l'époque a appelé les « trois P » - père, patron, professeur — tout puissants. Toutes les analyses de philosophes, essayistes, sociologues, psychologues ou éducateurs ont observé ce changement de paradigme de nos sociétés qui semblait sonner le glas de l'autorité.

Une autorité librement consentie ?

Aujourd'hui, les obligations et les devoirs se doivent d'être librement choisis, consentis par chacun, adulte ou enfant. Et c'est bien ce qui pose problème dans l'institution scolaire et provoque le désarroi de la plupart des enseignants.

Les descriptions sont légion de ces incivilités et contestations qui travaillent de manière incessante l'univers scolaire : des élèves qui prennent la parole de manière intempestive, contestent les enseignements, refusent de rendre le travail demandé et déploient des trésors d'imagination pour manifester leur opposition à une institution qu'ils ressentent comme coercitive...

Est-ce à dire que toute forme d'autorité à l'école est devenue impossible ? En fait, les choses sont beaucoup plus compliquées. Car, comme le montrent tous les psychologues, les jeunes ont besoin pour grandir de repères et de figures d'autorité. Lorsqu'on les interroge, ils disent préférer les professeurs qui incarnent une certaine autorité. Mais pas n'importe laquelle... A la question « l'existence de l'autorité se justifie-t-elle à vos yeux ? » posée à des élèves de première et de terminale, 93 % des filles et 75 % des garçons ont répondu oui. Les déclarations précisaient que l'autorité se justifiait si elle s'avérait « *nécessaire, juste, souple, respectueuse et compréhensive, source de bons conseils...* ». Les critiques allaient à l'encontre d'une autorité « *gratuite, étouffante, abêtissante, abusive et despotique* ».

Certes le dressage fait de châtiments physiques ou d'humiliation morale n'est plus à l'ordre du jour. Et même si, devant les difficultés que connaît l'école, certains appellent au retour d'une autorité musclée, ces solutions ne sont plus guère imaginables dans le monde actuel. Même ceux qui prônent ces discours se gardent de les mettre en pratique avec leurs propres enfants, remarque le sociologue François Dubet.

Modèles, bricolages, trucs et tactiques...

Il est aujourd'hui entendu que les ingrédients de l'autorité sont faits de discussion, de respect mutuel entre les partenaires, d'abolition des hiérarchies, d'argumentation, de justifications, de contrat, de consensus... Mais ces beaux principes dressant le portrait d'une autorité démocratique consentie, et « *destinée à former des sujets autonomes* » ne semblent pas opérer dans la plupart des établissements scolaires. Et la plupart des enseignants sont prompts à confier que, s'il est plus confortable d'enseigner dans les quartiers « tranquilles » ou en milieu rural, la résistance à l'autorité des professeurs et de l'institution y est également fortement présente.

L'ENFANT, LE JEUNE ET LE MONDE AUDIOVISUEL

Création, production, utilisation, quelle éthique ?

De l'impact des violences gratuites

Faire porter à la télévision et aux différents médias la seule responsabilité de la montée de la violence juvénile est injuste. L'actualité échappe difficilement à la violence. Elle crée une accoutumance et par une sorte de phénomène de contagion, on la retrouve aussi dans les fictions.

Est-il possible dans ce domaine d'en limiter les effets pervers, en éliminant ce qu'un des commentateurs appelle la violence gratuite ? Comment définir une violence gratuite ? Une violence déconnectée du contexte, non utile au déroulement de l'action, une violence sans autre objectif que de se nourrir de sa propre rage, de sa volonté de faire mal, d'humilier l'humain, sans autre explication qu'une pulsion mortifère. En ce sens, on peut effectivement la juger plus vénéneuse qu'une violence guerrière ou mafieuse, plus terrifiante pour les enfants et les adolescents. Comment s'en défendront-ils ? Certains s'enfermeront dans une peureuse défiance. D'autres, à l'inverse, se caparaçonneront d'une armure d'agressivité et tendront à reproduire les comportements violents. Ce passage à l'acte n'aura rien d'une catharsis ni d'une purgation de la passion malsaine, d'autant moins qu'ils trouveront sans doute dans cette décharge plaisir et excitation. On ne peut empêcher un jeune de regarder les informations qui sont d'ailleurs, avec le soutien des adultes, une initiation au civisme et à son futur rôle de citoyen averti.

On peut simplement souhaiter que la déontologie des journalistes les empêche d'insister sur les spectacles pénibles, même s'ils font monter l'audience. C'est donc dans les oeuvres d'imagination qu'on pourra intervenir et il sera bien difficile pour les censeurs de repérer la violence « acceptable ». On a dénombré dans une fiction télévisuelle neuf séquences violentes par heure. Gratuites ou pas, c'est trop. L'imprégnation est inévitable. D'autant plus que l'image, quelle qu'elle soit, a un pouvoir pervers : celui de confondre le virtuel et le réel, de capter le jeune spectateur en engourdissant sa capacité critique. Les psychologues américains, peut-être parce que les dégâts de la délinquance sont plus sévères chez eux, se sont attaqués à la question dans une série d'études, en particulier des études longitudinales menées sur plusieurs années. Elles ont prouvé que des enfants soumis dès leur jeune âge à des spectacles de violence répétés avaient, à trente ans, un casier judiciaire plus chargé que la moyenne.

« Informations sociales »

DIABOLISATION DE L'IVRESSE AU VOLANT

La conduite automobile et la consommation d'alcool font partie des expériences les plus banales de l'existence moderne. Deux expériences qui relèvent largement de la vie privée mais dont tout individu sait aussi le tabou qui pèse sur leur réunion. « *Boire ou conduire, il faut choisir* » dit, en France, le slogan publicitaire qui capture avec le plus d'autorité « *l'ordre symbolique* » que Joseph Gusfield s'attachait déjà à analyser dans un livre classique publié pour la première fois aux Etats-Unis en 1981.

Le sociologue manie à merveille l'ironie, cet art de poser les questions à l'envers, de voir l'étrange dans le plus trivial, comme si le monde tel que nous le connaissons n'était qu'une hypothèse parmi d'autres. « *Pourquoi, se demande-t-il dans les premières pages du livre, la conduite d'une automobile sous l'influence de l'alcool est-elle après tout un problème public ?* ». Longtemps, en effet, la consommation d'alcool fut tolérée dans les lieux publics ou au travail. Bien plus, ne fut-elle pas encouragée jusqu'au début du XXème siècle et, dans un nombre de situations délictuelles, considérée comme une circonstance atténuante ? C'est que les « *faits de l'alcool* » selon la belle expression de Gusfield, n'avaient pas encore été « *arrachés à une masse de données, nettoyés, polis, vernis, retouchés ici et là, et offerts comme des découvertes dans le contexte des préoccupations pratiques et concrètes de leurs découvreurs* ».

En témoigne l'état de confusion qui pouvait encore régner dans la tête de Glenn Townsend, ce jeune conducteur qui, le 8 novembre 1919, percuta un arbre sur Lovers' Lane à Kalamazoo, dans le Michigan. Alors que sa passagère, blessée par une aile de la voiture emboutie, devait décéder à l'hôpital, Townsend s'en sortit indemne. « *Après l'accident, il rampa hors de la voiture, sortit une bouteille dont il but quelques gorgées et en proposa aux spectateurs. Il était tellement saoul qu'il ne se rendait même pas compte de ce qui était arrivé à son véhicule et à sa compagne* ». Plus étonnant encore, l'avocat du jeune homme ne nia pas le délit de conduite en état d'ivresse, mais il plaida que rien ne permettait d'établir un lien entre cet état et le décès de la jeune femme.

L'état de la route, celui de la glissière de sécurité ou un défaut de conception de la voiture elle-même ne pouvaient-ils pas aussi avoir eu leur part dans ce décès ? Sans doute, suggère à son tour le sociologue constructiviste, mais à l'époque, l'autorité de tels arguments ne pouvait déjà plus rivaliser avec celle du « *mythe* » que construisaient au même moment la science et le droit : celui du « *conducteur incompétent* ». Le juge ne s'en laissa d'ailleurs pas conter : il fit condamner Townsend après l'avoir mis au ban de l'humanité ordinaire, le désignant même comme le symbole de l'ivrogne-tueur.

Dans son étude, Joseph Gusfield déconstruit magistralement les arguments « *scientifiques* » (c'est-à-dire pour lui rhétoriques) qui permirent dès les années 1920 au Conseil de sécurité nationale, une organisation privée qui collectait les informations sur les accidents de toutes sortes aux Etats-Unis, de s'emparer du « *problème* » de l'alcool au volant. Ce conseil concentra son attention sur les performances individuelles des automobilistes plus que sur celles des automobilistes ou sur l'état du réseau routier et des services de secours. Une façon de responsabiliser le conducteur qui confortait évidemment aussi les intérêts des constructeurs automobiles, comme devait le montrer Ralph Nader dans les années 1960. De fait, toutes les données publiées sur les accidents de la route mentionnèrent rapidement le sexe du conducteur, son âge, son taux d'alcoolémie, mais pas l'âge de son véhicule ou son état d'entretien, la proximité d'un poste de secours, etc.

POURQUOI AVONS-NOUS PEUR DE LA TECHNOLOGIE ?

Interview de Daniel BOY, directeur de recherche au Cevipof*, Sciences Po Paris

C'est une peur liée à la perception du risque. Le sujet est très polémique, car les gens n'ont pas toujours peur des choses qui sont objectivement dangereuses. Par exemple, ils ont peur du nucléaire, mais ils n'ont pas peur de fumer. Pourtant, objectivement, le tabac fait beaucoup plus de morts que le nucléaire.

Problème : comment évaluer le risque dans le cas du nucléaire ? C'est la probabilité d'accident multipliée par les conséquences de l'accident. Or on dit que la probabilité d'un accident de type Tchernobyl est très faible, mais on dit aussi que si l'accident se produit, les conséquences seront dramatiques. Dans ce cas, les gens évaluent le risque plutôt en fonction des conséquences que de la probabilité de l'accident.

Va-t-on rejeter le portable après les propos alarmistes de David Servan-Schreiber ?

Voilà un phénomène particulièrement intéressant dont il faudra suivre l'évolution. Le risque du portable peut être comparé à celui des OGM. Il fait intervenir deux notions fondamentales la maîtrise de l'exposition au risque d'une technologie et l'utilité de cette technologie. Dans le cas du portable, on paie pour avoir cet appareil. Et il n'est pas nécessaire de démontrer son utilité. Mieux, le portable est devenu un objet que l'on aime posséder. Des ethnologues ont montré que c'était une sorte de « doudou ». Pourtant, certaines études tendent à dire que les ondes qu'il émet pourraient bien nous « griller » le cerveau. Maîtrise de l'exposition et utilité font que, visiblement, on accepte de prendre ce risque.

Et pour les OGM ?

C'est le contraire. Il y a la crainte d'en trouver dans notre alimentation, même si l'on ne connaît pas réellement l'impact que cela peut avoir sur notre santé. Mais avoir des OGM dans notre assiette ne nous apporte rien. Et nous y sommes exposés sans avoir choisi de l'être. En résumé, ils n'ont aucune utilité pour le consommateur et ils lui sont imposés. C'est en partie pour cela que les OGM sont rejetés.

« Sciences et avenir — septembre 2008 »

* CEVIPOF : centre de recherches politiques de Sciences Po

LA NEIGE DE CULTURE PESE SUR L'EAU ET LA BIODIVERSITE

Les flocons tombés en abondance sur les massifs montagneux — où les niveaux d'enneigement sont parmi les plus forts enregistrés depuis cinquante ans — ne peuvent masquer une tendance lourde dans les domaines de moyenne et de basse altitude surtout, la poudre blanche est de plus en plus rare. Au cours du dernier demi-siècle, l'épaisseur de la couche de neige a diminué de 1,5cm par an en moyenne dans les Alpes et, à 1 500 mètres d'altitude, la saison blanche a été écourtée d'une demi-journée par an. Avec le réchauffement en cours, les modèles des climatologues prévoient qu'en 2050, la période d'enneigement sera réduite d'un à deux mois en moyenne montagne, et de plusieurs semaines sur les cimes plus élevées.

Ce déficit de cristaux naturels ne peut qu'amplifier le recours, par les stations de sports d'hiver, à l'enneigement artificiel — ou neige de culture — produit par des canons pulvérisant un mélange d'eau et d'air réfrigérés. Développé aux Etats-Unis dans les années 1950, le procédé s'est largement répandu en Europe depuis une trentaine d'années. Environ 40 % des pistes de ski autrichiennes et italiennes sont aujourd'hui équipées de tels systèmes. En France, la neige de culture, utilisée sur 120 hectares au milieu des années 1980, l'était, en 2005-2006, sur plus de 4 500 hectares, soit 18 % de l'ensemble du domaine skiable. Chaque année, de nouvelles installations sont mises en service, y compris dans les stations de haute montagne.

Cette course à l'équipement ne va pas sans risques, à commencer pour la ressource en eau. Sachant qu'il en faut 1 m³ pour obtenir 2 m³ de neige, la couverture d'un hectare de pistes nécessite quelque 4 000 m³ d'eau. S'il fallait à l'avenir enneiger l'ensemble du domaine alpin, près de 100 millions de m³ devraient être mobilisés : l'équivalent de la consommation annuelle d'une agglomération de 1,5 millions d'habitants.

Une étude de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, portant sur plus d'une centaine de stations dotées de canons à neige, souligne que cette eau est puisée pour moitié dans des retenues artificielles aménagées à cet effet — des « retenues collinaires » alimentées par des ruisseaux ou par pompage -, mais aussi, pour 30 %, dans les cours d'eau eux-mêmes et, pour les 20% restants, dans les réseaux d'eau potable. Même si les cas de pénurie d'eau sont restés rares jusqu'à présent, cette situation « *risque de conduire à des difficultés d'approvisionnement pendant la saison hivernale, au moment où les cours d'eau sont à l'étiage * et où la fréquentation touristique des stations culmine* », s'alarment certains experts.

Autre motif d'inquiétude la destruction des zones humides — tourbières, marais, mouilles (ruisseaux divagants), étangs, petits lacs naturels de faible profondeur — dans lesquelles sont souvent aménagées les retenues d'eau nécessaires à la production de neige de culture. « *Ces milieux fragiles abritent une flore et une faune très spécifiques, adaptées à des sols pauvres en nutriments, au stress hydrique et aux brusques fluctuations de température* ».

On y trouve, parmi les végétaux, des sphaignes (mousses) et des espèces emblématiques. Et pour la faune, des batraciens, des papillons ou des libellules.

Ces biotopes peuvent être irrémédiablement détruits par les retenues elles-mêmes ou par les phénomènes d'assèchement ou de crue qu'elles provoquent en amont et en aval. « *Les zones humides de montagne ont une dynamique temporelle très lente, parce que la saison de végétation y est très courte et les températures très basses, explique André Evette, chercheur au Cemagref. Elles mettent parfois des siècles à se constituer, et, une fois dégradées, se restaurent difficilement* ».

De multiples règlements, nationaux et communautaires, protègent pourtant ces milieux sensibles : loi sur l'eau, directive-cadre européenne sur l'eau, réseau « Natura 2000 »,... Le Grenelle de l'environnement a, en outre, prévu la mise en place de « trames bleues » intégrant ces espaces. Mais, observe Stéphanie Gaucherand, « *cet empilement de couches réglementaires manque encore d'efficacité et n'empêche pas les zones humides de disparaître* ».

Sous la pression des associations de défense de l'environnement, les responsables des stations commencent toutefois à se préoccuper de ces impacts et à tenter de les limiter. En misant, plutôt que sur le « tout-ski », sur la valorisation de leur patrimoine naturel.

« Le Monde — 29 décembre 2008 »

* étiage: débit moyen le plus bas d'un cours d'eau

DEFORESTATION ET CHASSE MENACENT LA SURVIE DES PRIMATES, COUSINS BIOLOGIQUES DE L'HOMME

« *Les primates sont dans une situation dramatique. Ces animaux, qui sont les plus proches de l'homme, sont les plus menacés de tous* » Jean-Christophe Vié, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) résume l'inquiétude des naturalistes. Lors du congrès de la Société internationale de primatologie, à Edimbourg, qui s'achèvera vendredi 8 août, l'UICN a présenté une étude concluant que 48 % des 634 espèces de primates sont en danger d'extinction. Plus précisément, selon la nomenclature adoptée pour la liste rouge de l'UICN, 69 espèces et sous-espèces sont en « *danger critique* » d'extinction, 137 en « *danger* » et 97 « *vulnérables* ». De plus, les données manquent pour 91 espèces, dont certaines pourraient être en danger.

Cette analyse a été finalisée par les quelques 400 primatologues du groupe spécialisé de l'UICN, lors d'ateliers tenus en Asie, en Afrique, en Amérique et à Madagascar — la grande île abrite à elle seule 92 espèces de primates. Mais le danger n'est pas le même partout. Si les primates vivent essentiellement dans les forêts tropicales, c'est en Asie que la pression est la plus forte : Cambodge, Vietnam, Indonésie, Laos, Chine sont les pays où le plus grand nombre d'espèces sont en danger.

« *La déforestation est la première cause de mise en danger des animaux*, dit M. Vié. *Quand leur habitude a disparu ils n'ont plus de chance de survie* ». Mais la chasse est un facteur également très important, qu'elle ait pour objet de se nourrir, comme en Afrique, ou de fournir des substances appréciées en médecine traditionnelle, comme en Asie. La capture de petits primates pour servir d'animaux de compagnie, qui se développe, est un nouveau péril.

Réussites fragiles

Pourtant, tout espoir de sauver nos cousins biologiques n'est pas perdu. « *Je ne suis pas pessimiste*, dit Russel Mittermeier, président du groupe primates de l'UICN et président de Conservation International, une des organisations qui ont financé l'étude. *Certes, il y a un risque de disparition de plusieurs espèces dans les cinq à dix ans. Mais à la différence d'autres ordres de mammifères, nous n'avons pas perdu une seule espèce de primates depuis 1900* ». L'incertitude à ce propos existe cependant pour deux petits singes, le colobe bai de Bouvier et le colobe bai de Miss Waldron.

« *La tendance n'est pas irréversible*, continue M. Mittermeier. *On connaît les techniques pour conserver les primates, on sait ce qu'il faut faire. Ce qui manque pour réussir, ce sont les ressources* ». Plusieurs cas attestent que le pire n'est pas sûr : au Brésil, le tamarin-lion noir et le tamarin-lion doré se portent bien après un long programme de restauration, tandis qu'en Chine, le primate sans doute le plus rare du monde, le gibbon de Hainan, est passé de douze individus vivants il y a dix ans à... dix-neuf aujourd'hui. Mais les réussites restent fragiles : le massacre de gorilles de montagne, à l'est de la République démocratique du Congo, durant l'été 2007, a remis en danger cette espèce que l'on pensait tirée d'affaire.

Selon M. Mittermeier, l'écotourisme est un instrument efficace pour favoriser la survie des espèces, en la rendant profitable aux communautés humaines vivant à proximité. De plus, les dispositifs de protection de la forêt qui commencent à se mettre en place dans le cadre du protocole de Kyoto* paraissent un outil prometteur. Il espère leur généralisation après 2012.

« Le Monde — 7 août 2008 »

* **Protocole de Kyoto : traité du 16 mars 1998 visant à lutter contre les changements climatiques**

LE BIO PEUT-IL NOURRIR LA FRANCE ?

Moins gourmande en énergie, sans pesticides ni engrais de synthèse, l'agriculture biologique a de solides atouts écologiques. Mais pourrait-elle nourrir la France ? C'est loin d'être gagné. D'ici à 2012, l'hexagone doit doubler ses surfaces cultivées en bio et atteindre 1,1 million d'hectares pour « *parvenir à l'autosuffisance alimentaire (en bio)* » selon les objectifs du Grenelle de l'environnement. Or cet effort ne représentera jamais que 4 % des 28 millions d'hectares de la surface agricole utile (SAU) française, quand nos voisins autrichiens et italiens y dédient déjà respectivement 13,5 % et 8 %. Nous continuerons donc vraisemblablement à importer chaque année la moitié des produits bio que nous consommons : le marché augmente en moyenne de 10 % à 15 % par an depuis 1999, selon l'Agence bio. Et la tendance devrait se poursuivre, car les denrées conventionnelles, jusqu'ici moins chères, voient leurs prix s'envoler en même temps que celui de l'énergie qu'elles requièrent. Pis : « *faute de crédits suffisants et d'une nouvelle organisation spécifique, la France ne réussira pas sa reconversion au bio*, regrette Bernard Mondy, de l'École nationale de formation agronomique, à Toulouse. *Car tout est pensé pour l'agriculture intensive et, depuis peu, pour l'agriculture raisonnée* ». La recherche française est moins performante sur le sujet que l'italienne, la suisse ou la danoise. Pourtant, les enjeux dépassent nos frontières : 31 millions d'hectares de bio sont cultivés à ce jour dans le monde — dont le plus gros en Australie — et le phénomène pourrait gagner prochainement du terrain, y compris dans les pays du Sud, selon différents scénarios du Programme des Nations Unies pour l'environnement ou de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Mais deux questions suscitent d'après discussions parmi les agronomes du monde entier. Premièrement : quels sont les rendements du bio ? Deuxièmement : comment et jusqu'où peut-on les augmenter ?

On admet généralement, un peu vite, que la productivité de ces cultures est de 20 % à 50% inférieure à celle de l'agriculture intensive, surtout dans les pays développés. Mais depuis une décennie, la littérature scientifique abonde en contre-exemples : des pommiers d'Amérique du Nord deviennent compétitifs après sept à dix ans de conversion au bio, du riz et du coton d'Inde prospèrent sans engrais dans des zones irriguées depuis la révolution verte, des haricots du Kenya supplantent les cultures locales sans l'aide de pesticides. En juin dernier, l'INRA¹ de Grignon a même montré que des cultures de blé bio pouvaient avoir des rendements faibles, mais être économiquement compétitives — sans apports azotés venus de l'élevage — dans une région de grande culture comme celle de l'Île-de-France.

L'agronomie bio n'est pas (encore) une science exacte, encore moins susceptible d'être généralisée. Ce qui invite à regarder avec prudence les résultats aussi spectaculaires que controversés publiés en juillet 2007 par des chercheurs de l'université du Michigan, aux États-Unis. Ils ont fait la synthèse de 293 études comparant les rendements de cultures bio et conventionnelles dans les pays développés et dans les pays en développement. Si la productivité est légèrement inférieure dans les pays du Nord, certains rendements bio sont parfois supérieurs de 80 % dans le Sud, par rapport à l'agriculture classique notent-ils.

Les chercheurs en ont tiré un modèle selon lequel « *les méthodes biologiques pourraient produire assez d'aliments par habitant à l'échelle mondiale pour subvenir aux besoins de la population humaine actuelle et, éventuellement, à ceux d'une population plus nombreuse, sans accroître le territoire agricole* ». Ces résultats, dévoilés en avant-première en mai 2007, lors de la conférence sur l'agriculture bio et la sécurité alimentaire réunie à Rome sous l'égide de la FAO² ont provoqué une vive polémique. La FAO a même jugé bon de les relativiser par un communiqué officiel. « *L'étude a comparé des systèmes peu comparables et extrapolé sans précaution des résultats expérimentaux* », analysent Thierry Doré, d'Agro ParisTech, et Jean-Marc Meynard. « *Toute la question est aujourd'hui de vérifier comment de tels systèmes pourraient se développer à grande échelle* ». Reste à donner à ces recherches les moyens indispensables qui leur font défaut.

« Sciences et Avenir — septembre 2008 »

1 INRA : Institut national de la recherche agronomique

2 FAO: Food and Agriculture Organization « Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

LES « COLOS » SOUS L'EMPRISE DES PORTABLES

Sites Internet, blogs, téléphones portables, les colonies de vacances n'échappent pas à l'intrusion grandissante des nouvelles technologies. « *Avant, c'était un courrier par semaine, aujourd'hui c'est un coup de téléphone portable par jour* », résume Cédric Javault, cofondateur de Telligo, organisme de séjours pour jeunes.

Terminé le temps où les familles attendaient le retour de leur progéniture pour écouter le récit des vacances. Désormais, les blogs se multiplient. Chaque jour, les parents peuvent se connecter pour découvrir en images et en textes le vécu de leur enfant et glisser des commentaires. Une interaction très appréciée des familles qui ont l'impression « *d'y être* », mais qui peut avoir ses limites.

« *Plus on met d'informations, plus les familles en demandent. Si pendant une journée nous n'alimentons pas le blog, l'inquiétude pointe* », témoigne Eric Levasseur, directeur de l'association Evasion Vacances Aventure (EVA). Voir son enfant sourire sur une photo mise en ligne fait du bien aux parents. « *Le charme du courrier est rompu, parents et enfants ne s'écrivent plus, ils attendent le blog du soir* », raconte Jacques Chauvin, chargé de mission vacances à la Ligue de l'enseignement. « *Cet été, nous en sommes à trois connexions par enfant et par jour* », comptabilise M. Javault. Ce lien virtuel quotidien sécurise les familles qui sont « *beaucoup plus inquiètes qu'avant* », constate Eric Levasseur. « *Les parents ont peur de lâcher leur enfant et certains faits divers comme celui de Beaune (Côte-d'Or, en 1982, 53 morts dans un accident de car) ou de Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique, en 2004, un enfant disparaît pendant la nuit d'un centre de vacances et est retrouvé mort) restent ancrés dans la mémoire collective* » poursuit-il. Pourtant, ces angoisses vis-à-vis des déplacements et des risques d'enlèvement ne sont statistiquement pas fondées ; les taux d'accidents en « colo » étant bien moindres que dans la vie domestique.

Des objets devenus banals

Bien que les documents remis aux parents par les organismes de vacances indiquent clairement qu'il est « *déconseillé* » d'emporter son téléphone portable ou sa console de jeux pendant la colo, il est difficile d'interdire des objets devenus banals. « *Certains jeunes ne seraient pas envoyés en colo par leur famille s'ils ne pouvaient pas emporter leur téléphone* », assure M. Javault. Quant aux consoles de jeux, « *j'en confisque deux par jour* », témoigne-t-il. Avant le portable, la cabine téléphonique du centre de vacances — avec un animateur tout proche qui pouvait intervenir en cas de pleurs — ou le système de messagerie vocale maintenaient la séparation parents-enfants propre au départ en colo. Le mobile, lui, « *a tout chamboulé* », estime Jacques Chauvin. « *Les parents peuvent être informés de tout instantanément et sans aucun recul* », déplore-t-il.

Un bobo, une saute d'humeur, une remontrance et l'enfant peut appeler ses parents. Des situations qui compliquent le travail des animateurs.

La colo est un peu le miroir d'une société de plus en plus inquiète. Le portable fait office de cordon rassurant et participe au « *droit de savoir* » revendiqué par les parents, analyse Patrice Huerre, psychiatre et psychanalyste, spécialiste des adolescents. Certains parents estiment désormais « *inadmissible de ne pas pouvoir joindre leur enfant quand ils le veulent* », constate M. Levasseur.

Autonomie et indépendance

Ces communications quasi permanentes via l'écran d'ordinateur ou le téléphone portable modifient également « *l'épreuve initiatique que représente la séparation parents-enfants lors du départ en colonie*, considère le psychiatre et psychanalyste Alain Braconnier, spécialiste des relations parents-enfants. *Cela atténue l'angoisse de la séparation mais peut nuire à la capacité d'autonomie et d'indépendance de l'enfant* ». Auparavant, les parents s'inquiétaient « *par imagination* » désormais ils disposent « *d'une projection directe sur la réalité qu'ils peuvent interpréter sans amortisseur* », complète-t-il.

Patrice Huerre relativise les conséquences : « *Il y a la surface et le fond. Nous sommes dans l'illusion de l'échange, de la continuité des liens, mais chacun fait sa vie après avoir rassuré l'autre. Il ne faut pas sous-estimer la capacité des jeunes à cacher ce qu'ils veulent cacher* ».

PIETONS ET CYCLISTES SONT LES PRINCIPALES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

La première évaluation mondiale de la sécurité routière révèle que près de la moitié des 1,27 million de personnes qui meurent dans un accident de la route chaque année sont des piétons, des motocyclistes et des cyclistes. Si les occupants des voitures sont aujourd'hui mieux protégés qu'avant, les besoins des usagers vulnérables de la route ne sont pas pris en compte.

Le rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde, offre la première analyse mondiale sur la mise en oeuvre par les pays de mesures efficaces en matière de sécurité routière, telles que la limitation de vitesse, la lutte contre la conduite en état d'ébriété, l'utilisation de la ceinture de sécurité, des dispositifs de sécurité pour enfants et le port du casque pour les motocyclistes.

Ce rapport, financé par la fondation Bloomberg Philanthropies, recueille des informations de 178 pays, qui représentent plus de 98 % de la population mondiale. Il repose sur une méthode standardisée qui permet de faire des comparaisons entre les pays.

« Nous avons constaté que, dans de nombreux pays, la législation nécessaire pour protéger la population n'existe pas ou n'est pas globale. Et même lorsqu'une législation adéquate existe, la plupart des pays signalent qu'elle est peu appliquée », a déclaré le Directeur général de l'OMS, le Dr Margaret Chan. « Nous ne prêtons pas suffisamment attention aux besoins des piétons, des cyclistes et des motocyclistes, dont beaucoup se retrouvent à l'hôpital. Si nous voulons que le nombre d'accidents, de handicaps et de décès cesse d'augmenter ou baisse, nous devons faire des progrès » a-t-elle ajouté.

Selon Michael Bloomberg, maire de New York, « les accidents de la route sont l'une des principales causes de décès, en particulier chez les 5 à 44 ans ». « Nous disposons pour la première fois de données fiables qui nous amènent à rendre des comptes et nous permettent de cibler nos efforts. La sécurité routière doit être prise en compte dans toutes les démarches de planification des transports, en particulier maintenant que de nombreux pays, partout dans le monde, s'attachent à améliorer leurs infrastructures et à construire des routes », a-t-il ajouté.

D'ici 2030, le nombre de décès pourrait doubler

Si le taux de mortalité imputable aux accidents de la route s'est stabilisé ou a baissé dans beaucoup de pays à revenus élevés ces dernières décennies, les recherches menées semblent indiquer que, dans la plupart des régions du monde, le nombre de décès augmente et que si rien n'est fait pour contrer cette évolution, on estime qu'il atteindra 2,4 millions par an d'ici 2030. Les accidents de la route font aussi de 20 millions à 50 millions de blessés chaque année et sont une cause importante de handicap. Dans beaucoup de pays, les services de prise en charge des victimes de la route sont insuffisants et ces accidents, qui auraient pu être évités, surchargent des systèmes de soins déjà à la limite de leur capacité.

« Organisation mondiale de la santé —Juin 2009 »

POURQUOI ET COMMENT INTRODUIRE PLUS DE PRODUITS BIO DANS LES CANTINES SCOLAIRES ?

Le 2 mai 2008 dans la foulée du **Grenelle de l'Environnement**, le Premier Ministre a émis une circulaire « *relative à l'exemplarité de l'Etat en matière d'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective* ». Cette circulaire a pour objectif premier de tripler le pourcentage de surface agricole utile bio en le faisant passer à 6 % en 2012. Pour permettre l'atteinte de cet objectif, l'Etat demande que les établissements de restauration collective dont il assume directement la gestion proposent 20 % de produits bio en 2012 avec un seuil intermédiaire de 15 % en 2010.

Ces deux objectifs sont extrêmement ambitieux et les seuls restaurants collectifs dépendants de l'Etat ne permettront pas à ce dernier d'atteindre son objectif de conversion des surfaces agricoles vers le bio. Il convient d'appliquer les mêmes objectifs aux cantines scolaires gérées par les collectivités locales : mairie pour les écoles primaires, conseil général pour les collèges ou conseil régional pour les lycées.

Le marché de la restauration scolaire présente en effet une structure très favorable à l'introduction de produits bio. La demande en produits agro-alimentaires est importante et régulière dans les cantines. Une ville de taille moyenne comme Rueil-Malmaison sert près de 6 000 repas/jour dans ses écoles primaires, 5 jours/semaine pendant toute l'année scolaire. Les contrats d'approvisionnement sont pluri-annuels (6 ans dans le cas de Rueil-malmaison), notamment lorsque la gestion de la cuisine centrale est concédée à un prestataire privé. Pour ces 2 raisons il est tout à fait envisageable de mettre en place des filières d'approvisionnement en permettant à des agriculteurs de se convertir au bio. Grâce aux volumes garantis et à la durée des contrats, la conversion des exploitations agricoles peut se faire plus facilement.

Cependant, introduire 20 % de produits bio d'ici à 2012 représente un enjeu considérable pour les collectivités locales en charge de la gestion des cantines. Tout d'abord l'offre de produits bio en France est très insuffisante : en Ile-de-France par exemple seul 0,6 % des terres agricoles est consacré à l'agriculture biologique contre une moyenne de 2 % en France. Les sociétés de restauration collective ont là un rôle crucial à jouer. Elles possèdent le savoir-faire pour mettre en place les filières de produits bio même si cela remet en cause leur circuit habituel d'approvisionnement.

Introduire plus de bio nécessite de revoir les menus sous peine de devoir augmenter le prix des repas. Tous les établissements scolaires qui sont passés en bio intégral ou partiel ont substitué une partie des protéines animales par des protéines végétales.

Atteindre les objectifs du Grenelle de l'Environnement nécessite donc un engagement très fort des parents d'élèves et des élus. Les exemples de cantines passées au bio montre que cela a été rendu possible par une étroite collaboration entre élus et parents d'élèves.

« **Ma cantine bio — avril 2009** »

CIEL MON AVION !

Sale temps pour les avions : un passager aérien émet autant de gaz à effet de serre qu'un conducteur seul à bord d'une voiture (4 litres/100 km pour un avion rempli à 100 %) ! Alors sur un Paris-New York, les chiffres s'envolent : plus de 500 kg équivalent carbone l'aller-retour... en seconde !

C'est le résultat qu'on obtient quand on s'amuse à comparer les émissions des modes de transports avec, entre autres, les données de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Adème).

Les constructeurs ont beau dire que les émissions de CO² des avions ne représentent que 2 à 3 % du gaz carbonique émis par les activités humaines, les scientifiques étudient des émissions et réactions supplémentaires : les oxydes d'azote, précurseurs notamment de l'ozone (autre gaz à effet de serre), la vapeur d'eau, les traînées de condensation, la nébulosité en cirrus... Ce qui, au final, doublerait environ le seul « effet » CO². En plus, la filière aéronautique prévoit une croissance du trafic de 5 % par an et ne pourra plus échapper longtemps aux protocoles de type Kyoto...

Un avion « vert » en 2020 ?

En voilà donc assez pour qu'avionneurs et motoristes redoublent d'efforts pour améliorer la performance des aéronefs. Selon Aïme Bondiou-Clergerie, directeur des Affaires recherche et développement et Espace au Gifa*, le but est d'être « neutre en carbone à l'horizon 2020 », c'est-à-dire de représenter toujours 2 % des émissions de CO². Entre autres moyens : un projet de recherche européen lancé en 2008, Clean Sky, avec des dizaines d'organisations, d'industriels, de centres de recherche et universités, pour trouver l'avion vert des années 2020. On attend les premiers « démonstrateurs » d'ici à 2015. De l'autre côté de l'Atlantique, la Nasa est, elle aussi, en pleine effervescence.

L'aile volante, un engin sans fuselage

Mais à quoi ressembleront ces avions ? « On peut agir sur le poids, sur la portance (l'aérodynamisme), sur la traînée (les résistances aux perturbations de l'air) et sur la propulsion », résume Aïme Bondiou-Clergerie. Ces recherches concernent donc autant les matériaux de construction, la forme et l'équipement des avions, la conception des moteurs, le choix des carburants..

Parmi les prototypes émergents, que ce soit à l'Onéra ou à la Nasa, on trouve « l'aile volante », un avion gros porteur qui n'a plus ni fuselage ni empennage traditionnels, son défaut restant l'instabilité. Il y a également les « open rotor », entendez des moteurs en partie décarénés. Ils gagnent en consommation mais aussi, en bruit.

L'aérodynamique des ailes fait également des progrès dans les réductions de traînées, consommatrices d'énergie ou génératrices de bruit. Chez Dassault Aviation, on étudie aussi les ailes de grand allongement, les empennages en U, les matériaux composites, la façon de placer les moteurs sur la carcasse, la gestion de l'énergie à bord, ainsi que « l'éco-conception » des Falcon, à savoir la prise en compte des problématiques environnementales de la conception au recyclage... Sans parler de l'amélioration des trajectoires des avions (projet européen Cesar), de la gestion du trafic aérien, toujours pour optimiser les consommations.

Côté carburant, les laboratoires cherchent à remplacer le kérosène. Outre les produits de synthèse (fabriqués à partir de charbon, de gaz, mais aussi de biomasse — le BtL —, donc pas tous écolo), on espère obtenir du carburant directement à partir de végétaux. Bons candidats : les algues, les déchets de bois ainsi que le jatropha, une plante qui a aussi le mérite de pousser dans des milieux semi-arides.

La puissance d'un scooter, l'envergure d'un A340

Au-delà, faisant quelque peu écho aux Blériot, Mermoz et autre Saint-Exupéry, de nouveaux aventuriers arrivent. Exemple : les Suisses Bertrand Piccard et André Borschberg avec leur projet Solar Impulse, un avion capable de voler jour et nuit, grâce à la seule énergie solaire fournie par 12 000 cellules photovoltaïques. Il a la puissance d'un scooter et ne pèse que 1 500 kg, comme une voiture. Mais il possède une envergure de 61 m, comme un airbus A340 ! HB-SIA, le premier prototype, sera présenté dès le début de cet été en Suisse et doit effectuer ses premiers essais cette année.

« Néoplanète — juillet-août (2009) »

* GIFA : groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales

« LA POPULATION DES PAYS DU SUD VIEILLIT TRÈS VITE »

Interview de Gilles Pison, chercheur à l'INED (Institut national d'études démographiques)

Partout dans le monde, la part des adultes et des personnes âgées augmente, celle des jeunes diminue. Ce vieillissement démographique est plus ou moins avancé selon les pays. Dans l'hémisphère Sud, il n'en est souvent qu'à ses débuts, mais il s'effectuera beaucoup plus rapidement que dans les pays du Nord. Gilles Pison, chercheur à l'institut national d'études démographiques (INED) nous explique pourquoi.

La « pyramide » des âges mérite de moins en moins son nom. Pourquoi ?

La population mondiale évolue en fonction de deux facteurs : la diminution de la taille des familles et l'allongement de la durée de vie. A l'époque où le terme « pyramide » a été créé, il s'appliquait à un régime démographique comprenant une majorité de population très jeune et une faible proportion de personnes âgées. Or, à l'échelle de la planète, le nombre de personnes de 65 ans ou plus devrait tripler à l'horizon 2050, tandis que la population totale n'augmentera que d'un tiers : la pyramide mondiale ressemblera donc plutôt à une meule de foin. Pour des pays comme les Etats-Unis ou la France, elle aura l'allure d'un cylindre, avec des effectifs à peu près identiques par tranche d'âge. Et si sa base est très rétrécie par une forte baisse de la natalité, comme au Japon, elle prendra la forme d'une toupie.

Comment interpréter ces graphiques ?

On peut y lire le passé, mais on peut aussi y lire ce que seront les populations futures, puisque les générations nées aujourd'hui sont encore là pour un certain temps. Ces projections montrent que le vieillissement démographique, qui n'en est souvent qu'à ses débuts dans les pays du Sud, devrait prendre une grande importance dans les prochaines décennies. En Chine, il a déjà commencé : la pyramide est rétrécie à la base, mais le haut ne compte encore que peu de personnes âgées. En Inde, la pyramide n'est pas encore rétrécie à la base. Le Nigeria, lui, a toujours une vraie forme de pyramide. Le vieillissement démographique y surviendra seulement dans quelques décennies, comme dans tous les autres pays d'Afrique subsaharienne.

Pourquoi le vieillissement de la population va-t-il être plus rapide dans les pays du Sud ?

Parce que la transition démographique à l'origine de ce vieillissement, qui résulte de la baisse conjointe de la mortalité et de la natalité, y sera beaucoup plus rapide. Il a fallu seulement quarante ans (de 1950 à 1990) en Chine pour que la mortalité infantile passe de 200 pour 1 000 à 30 pour 1 000, alors que la même diminution a pris plus de cent cinquante ans en France (de 1800 à 1958). De même, il a fallu seulement douze ans (de 1972 à 1984) pour que la fécondité baisse de moitié, ce qui a pris un siècle et demi en France (entre 1760 et

1910). Le même phénomène de vieillissement rapide est en germe dans l'ensemble des pays du Sud. Pour certains même, cela se passera encore plus vite qu'en Chine. En Iran, par exemple, où la proportion des plus de 65 ans devrait passer de 7 % à 14 % en vingt ans, ou encore au Vietnam et en Syrie. Après avoir gardé tardivement une fécondité élevée, ces pays ont en effet connu une baisse du taux de natalité extrêmement rapide. Beaucoup plus qu'en Chine, sans pour cela qu'ait été imposée une politique de l'enfant unique.

Cette évolution démographique peut-elle avoir des conséquences positives ?

Dans la plupart des pays du Sud, la chute de la fécondité a réduit la part des jeunes sans que la part des personnes âgées ait pour l'instant beaucoup augmenté. Conséquence : la proportion de personnes d'âge actif n'a jamais été aussi élevée. En Chine, par exemple, les 20-65 ans représentaient 45 % de la population en 1970, et près de 65 % aujourd'hui. Mais cette situation ne durera que quelques décennies. Elle représente une opportunité démographique pour les pays du Sud, qui devront s'en saisir pour se développer économiquement. Tout en se préparant à une population plus âgée dans le futur,

PARENTS, ACCEPTEZ D'ETRE DETESTES !
Interview de Caroline THOMPSON, psychanalyste

ELLE. Pourquoi les parents ont-ils davantage besoin de l'amour de leur enfant qu'autrefois ?

CT. A l'heure où nous vivons une suite de décompositions et de recompositions familiales, l'enfant est devenu notre partenaire privilégié, le seul élément pérenne qui dessine une continuité à nos vies. Plus la relation homme-femme se fragilise, plus le lien parent-enfant devient solide et passionnel. Il y a vingt ans, on pouvait s'investir dans une idéologie politique ou religieuse. Aujourd'hui, la famille et l'enfant en particulier sont devenus le lieu de tous nos investissements. Dans nos sociétés repliées sur elles-mêmes et très individualistes, l'enfant est devenu le baromètre de la réussite, un des symboles du statut social. Les parents investissent dans leur enfant comme si c'était un élément permanent de leur réussite personnelle, alors que la relation avec l'enfant est une relation de transition.

ELLE. Vous écrivez qu'aujourd'hui, c'est le sentiment qui organise les relations dans la famille, alors qu'avant c'était l'autorité... Les deux seraient donc antinomiques ?

CT. Pas forcément, mais il y a un vrai changement de registre. Aujourd'hui, en étant autoritaire, on a peur que l'enfant pense qu'il est mal-aimé et surtout, on s'imagine qu'il va moins nous aimer. C'est vrai qu'un enfant que l'on gronde ou un adolescent que l'on prive de sortie ne va pas nous remercier. Il le fera peut-être dans dix ans, mais sur le moment il va taper du pied, faire la tête, pleurer... Or, comme on veut une satisfaction et une reconnaissance immédiates, on se place dans une situation de démagogie parentale permanente.

ELLE. Un enfant heureux ou qui réussit à l'école, dîtes-vous, n'est pas le signe qu'on est un bon parent, pas plus que l'inverse. Et pourtant, nous le vivons comme tel. Pourquoi ?

CT. Aujourd'hui, on dit « être un bon ou un mauvais parent » comme on dit « avoir un bon job » ou « un bon niveau de vie » ! Etre parent est devenu une manière de se définir. Quand un enfant a des problèmes ou ne réussit pas bien scolairement, on en ressent une blessure narcissique. C'est grave parce que ce n'est plus l'enfant qui compte, mais soi-même. Ainsi, dans le discours, l'enfant tient une place gigantesque, mais ce n'est pas forcément le cas dans la réalité.

ELLE. Rassurez-nous : un enfant peut donc échouer sans que l'on soit un mauvais parent ?

CT. On n'est pas responsable de tout car on n'est pas son enfant. Et puis, c'est quoi, un échec ? Le développement d'un enfant est un long chemin. Une fois encore, on se situe dans l'immédiateté. Or, les problèmes font partie du développement. Mais si, à chaque fois, c'est la panique et la culpabilité, il sera de plus en plus difficile pour l'enfant d'exprimer ses difficultés. Or, c'est à ce moment-là qu'il a le plus besoin de ses parents.

ELLE. Pourquoi le refus et la frustration, davantage exercés et subis autrefois, sont-ils fondateurs pour un enfant ?

CT. Je ne suis pas passéiste et cela n'aurait pas de sens de vouloir appliquer aujourd'hui l'éducation d'il y a quarante ans. Mais, même si c'est plus difficile que de dire « oui », dire « non » à un enfant, c'est lui apprendre que les interdits existent et qu'il faut accepter cette réalité. Le particulier (« Tu ne regarderas pas la télé ce soir ») lui fait comprendre le général (« Il y a un certain nombre de choses que tu ne décides pas »). Un enfant qui peut tout avoir n'a plus envie de rien. Comme un adulte. On a tous remarqué qu'on fantasme davantage sur la nourriture quand on est au régime. C'est dans la nature humaine : la frustration induit le désir. Mais il faut savoir que le renoncement et la frustration sont des expériences d'éducation qui ne sont pas fondées sur l'amour.

FAUT-IL CRAINDRE LES CREMES SOLAIRES BIO ?

Des dermatologues critiquent leur efficacité, pas l'Agence française de sécurité sanitaire

A la veille des vacances, plusieurs dermatologues ont mis en doute l'efficacité des crèmes solaires bio : elles ne protégeraient pas du soleil, contiendraient trop d'alcool, asséchant, et d'huiles essentielles, allergisantes... De quoi déconcerter les consommateurs attirés par les produits bio, qu'ils jugent meilleurs pour l'environnement et la santé. En effet, ils ne contiennent pas d'ingrédients issus de la pétrochimie ni de conservateurs de synthèse tels que les parabens¹, suspectés d'avoir des effets toxiques chroniques, et leurs produits actifs sont obtenus sans pesticides ni engrais. En guise d'excipients², par exemple, l'industrie bio utilise des cires d'abeille ou du beurre de karité plutôt que des cires de silicone.

Tout comme les produits conventionnels, les produits solaires bio doivent respecter les normes de compositions et d'étiquetage imposées par une directive européenne sur les cosmétiques. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) et la direction générale de la concurrence (DGCCRF), habilitées à vérifier, lors de contrôles a posteriori, qu'ils offrent bien la protection affichée sur les étiquettes, n'ont pas pour l'instant fait état de manquements conséquents.

« Nos indices sont calculés selon un protocole officiel qui prévoit les mêmes tests que pour les autres cosmétiques. Ceux qui disent que le bio ne protège pas sont payés par l'industrie cosmétique pour nous abattre car nous lui prenons des parts de marché ! » proteste Thierry Logre, membre fondateur d'une association de professionnels qui regroupe 200 sociétés sur 800 en France. Le marché de la cosmétique bio connaît une croissance soutenue : il représentait 2 % de la cosmétique française en 2007 et 5 % en 2008, selon l'organisme Ecocert, agréé par le ministère de l'industrie, qui certifie 99 % des produits bio en France. *« C'est seulement pour ce qui concerne les éventuels effets indésirables qu'il existe des différences : les produits conventionnels et les produits bio ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients »*, estime Laurence Wittner, rédactrice en chef du site Observatoiredescosmetiques.com qui conseille des produits tout en se disant indépendant des marques.

« Mesure de précaution »

Les crèmes traditionnelles utilisent des filtres synthétiques qui absorbent les rayons solaires, mais qui peuvent être allergisants ou agir sur l'organisme comme des hormones. Les produits bio utilisent des écrans minéraux d'origine naturelle comme le dioxyde de titane et l'oxyde de zinc, qui réfléchissent la lumière et forment une barrière protectrice sans aucune toxicité. Seul inconvénient lorsqu'ils sont réduits en poudre très fine (micronisés) ils laissent sur la peau un film blanc peu apprécié des consommateurs. Certains producteurs peuvent alors être tentés de les transformer en nanoparticules, dont on ne connaît pas bien les effets sur la santé ; ils ne sont pas obligés de le signaler pour l'instant. *« Par mesure de précaution, Ecocert a interdit les nanoparticules en 2008 »*, précise l'une de ses responsables, Valérie Lemaire.

« Les protections les plus efficaces viennent d'une association de filtres synthétiques et minéraux », estime Mme Wittner. Un avis que ne partage pas Didier Guérin, membre d'une association professionnelle mixte. *« Pour une même protection, cela coûte seulement moins cher de faire du mixte que du bio ! »*, assure-t-il.

« Le Monde — 1^{er} juillet 2009 »

¹ Parabens : conservateurs utilisés dans la plupart des produits de beauté

² Excipients : substance qui permet au principe actif de parvenir là où il est censé agir

LES PUBLICITAIRES PLEBISCITENT LES MESSAGES QUI SEDUISENT LES MEDIAS TRADITIONNELS

Imaginez un job en or : un CDD de six mois sur une île paradisiaque payé 150 000 dollars (107 000 euros). Cette offre d'emploi inattendue a été publiée dans quelques titres de presse. Les personnes intéressées devaient se connecter sur un site Internet et envoyer une vidéo pour faire acte de candidature. Et 36 000 postulants ont répondu.

Les médias traditionnels — presse, télévision, radio — se sont emparés de l'histoire et en ont fait la promotion. Un beau succès médiatique, populaire et planétaire pour l'office de tourisme australien du Queensland, initiateur de cette campagne. La reconnaissance, aussi, de la profession publicitaire, qui lui a déjà attribué trois « Grands prix », lors du festival international de la publicité qui se déroule du 21 au 27 juin à Cannes (Alpes-Maritimes). Un record. Et « *une idée qui tient sur un ticket de métro. Mais cet exemple montre les nouvelles frontières de nos métiers et l'amplitude que peut prendre une idée* », explique Raphaël de Andreis, coprésident de L'agence BETC Euro RSCG. D'autres travaux primés ont d'ailleurs bénéficié de cette amplification médiatique.

C'est le cas d'une campagne pour le quotidien *The Zimbabwean*. Exilé en Afrique du Sud et frappé d'une taxe rendant sa distribution au Zimbabwe impossible, ce titre a lancé une campagne pour dénoncer le régime de M. Mugabe et accroître sa diffusion hors de ses frontières. L'idée a été d'exploiter les billets de banque de ce pays. Des panneaux d'affichage ont été recouverts de cette monnaie, plus dépréciée que le papier destiné aux affiches et des liasses portant mention des griefs contre le gouvernement ont été distribuées.

Au Japon, Nestlé a trouvé un biais pour échapper aux contraintes de place des linéaires de la grande distribution. Alors que la poste nipponne se privatisait, l'industriel lui a proposé un partenariat. Jouant sur le sens japonais de sa marque Kit Kat (« tu vas gagner »), il a créé une carte contenant de la confiserie, vendue dans les bureaux de poste et destinée à être envoyée aux adolescents passant leurs examens. Un succès immédiat pour la marque qui s'est offert 20 000 points de vente sur l'Archipel sans concurrence...

« Etre plus malin »

Au Japon toujours, le fabricant de pneus Dunlop a créé l'évènement en construisant une « route musicale » près de Nagano. Lorsqu'un véhicule roule sur ce revêtement, il produit une musique. Seule condition qu'il respecte une vitesse de 40 kilomètres/heure. Un message de sécurité routière qui profite à l'image de la marque.

« *La crise pousse à être plus malin, à faire plus avec moins. Le « système D » prend de l'ampleur* », explique Olivier Altmann, coprésident de Publicis Conseil. Dans tous les cas cités, la médiatisation « gratuite » de l'opération en a fait le succès. L'office de tourisme du Queensland estime les retombées médias à 100 millions de dollars pour un budget de campagne de 1,2 millions. « Lorsque le contenu ou l'évènement est « impactant » il est abordé dans la partie éditoriale des médias et cette valorisation racleuse est un excellent levier », affirme Dominique Delport, patron d'Havas Media.

La place des médias reste essentielle, de même que le contact direct avec le consommateur. C'est ce qu'a rappelé David Piouffe, directeur de la campagne de Barack Obama, invité à Cannes. Si les réseaux comme MySpace, Face-book ou Twitter ont été exploités pour créer la communauté des volontaires du futur président américain, le succès d'une personnalité inconnue des Américains en 2007 s'est construit grâce au porte-à-porte et à des publicités télévisées très préparées. Un impératif : que le message soit le même partout et à tout moment.

« Le Monde — 27 juin 2009 »

VITESSE : DES EFFORTS TRES PAYANTS

Réduire les vitesses pratiquées diminue la gravité et la fréquence des accidents. Ce qui est une évidence pour n'importe quel physicien laisse encore sceptiques certains conducteurs. Le fort recul de l'insécurité routière en France depuis 2002 a pourtant de quoi convaincre.

L'année 2006 a vu un bouleversement dans la hiérarchie des facteurs d'accidents mortels. La vitesse, jusque-là solide numéro un au hit-parade de l'insécurité routière, a cédé sa place à l'alcool au volant. Pour l'Observatoire national (Onisr), l'éradication de toute infraction, alcool et vitesse, permettrait encore de gagner respectivement 26 et 20 % de mortalité. A supposer, bien sûr, que l'on dispose de la baguette magique indispensable à un tel exploit ! Précision, l'alcool au volant n'a pas subitement augmenté. C'est le facteur vitesse qui a cédé du terrain... Un effet direct des radars automatiques : « Les trois quarts de la baisse des accidents sont attribuables à la mise en place du contrôle automatisé », note ainsi le rapport officiel commandé pour couper court à toute polémique sur l'origine exacte de l'amélioration spectaculaire de notre sécurité routière entamée à la fin de 2002.

Avec son « observatoire des vitesses », l'Onisr dispose d'un outil de mesure de l'amélioration de nos comportements au volant. Evolution marquante, on note d'abord une raréfaction des grands excès de vitesse : « Fin 2007, leur proportion a été divisée par cinq par rapport à 2002 ». Mais l'essentiel est ailleurs : « Plus que la réduction des comportements dangereusement absurdes d'un petit nombre, c'est bien la baisse de la vitesse de la plupart des conducteurs qui a permis l'essentiel des progrès que nous avons connus », insiste le président de l'association Prévention Routière, Bernard Pottier. Attention cependant, tous les usagers ne se sont pas montrés aussi sages, ces dernières années. Même s'ils n'aiment guère se l'entendre rappeler, les utilisateurs de deux-roues motorisés demeurent à la traîne... « Les taux de dépassement des limitations ont continué de progresser pour les motos », déplore l'Onisr dans sa dernière livraison.

Mais comment passe-t-on de moins de vitesse à moins d'accidents ? Des études scientifiques conduites dans le monde entier ont exploré la relation qui unit ces deux facteurs. Leurs résultats convergent. Claude Got, professeur honoraire de médecine et accidentologiste réputé, évoque ainsi un « modèle prédictif » de la mortalité routière. Selon lui, « une baisse de 1 % de la vitesse moyenne réduit la mortalité routière de 4 % ». La tentation est grande de le vérifier aussitôt sur nos récents bilans d'accidents. Entre le début de 2002 et la fin 2007, la vitesse moyenne pratiquée de jour sur l'ensemble des réseaux par les automobilistes est passée de 90,7 à 81,8 km/h. Soit un ralentissement très proche de 10% (-9,8 %). Dans le même temps, le nombre annuel de décès a chuté de 40 % (39,93 %). Bien sûr, ce rapprochement devrait être affiné, se faire par catégories d'usagers. Il se fonde néanmoins sur les usagers de loin les plus nombreux sur les routes françaises, les automobilistes. Le résultat, on le voit, est en tout cas parfaitement en ligne avec le modèle théorique.

« Circuler autrement—juillet/septembre 2009 »

TROP D'ÉCRANS DANS LES VOITURES ?

Les voitures actuelles se parent d'écrans divers. A commencer par les incontournables GPS. Non contents de nous garder sur la bonne route, ceux-ci éviteraient nombre d'accidents. Du moins, à entendre leurs fabricants. Mais la réalité n'est pas si rose...

Internet oblige, l'histoire a fait le tour du monde. Fin 2008, le conducteur d'un minibus qui circulait dans le sud de la Pologne a fini sa route... dans un lac artificiel. Trois panneaux successifs auraient pourtant dû l'alerter mais il n'a voulu se fier qu'à son GPS. Lequel, hélas, n'était pas à jour ! Il ignorait que la création du lac avait, depuis un an, immergé la route. Rien de moins ! Par chance, l'aventure finit bien le conducteur et ses deux passagers ont attendu l'arrivée des secours, réfugiés plus ou moins au sec, sur le toit de leur véhicule. Mais il n'en va pas toujours ainsi.

Suivre aveuglément les indications d'un GPS de voiture quand on conduit un poids lourd peut tourner à la catastrophe. On se souvient de l'effroyable accident de car de pèlerins polonais engagé, en juillet 2007, dans l'abrupte descente de Laffrey (Isère), pourtant interdite aux poids lourds (PL) par force signalisation. A en croire le témoignage d'un lecteur qui travaille au Conseil général des Hautes-Pyrénées, cette pratique serait fréquente: « Nous rencontrons de plus en plus de problèmes du fait de la circulation des PL sur des axes secondaires. Malgré la présence de panneaux directionnels, les PL suivent des itinéraires inappropriés, certainement guidés par leur GPS. Ce comportement nous a valu un accident très grave. Suite au renversement d'un PL dans le fossé d'une voie communale, la grue venue le redresser s'est elle-même renversée, provoquant la mort d'un badaud ».

On entend parfois dire que les GPS seraient de puissants outils de sécurité routière parce qu'ils gardent le conducteur sur le bon chemin, lui épargnant hésitations, manoeuvres brusques, demi-tours périlleux... Sans parler de la carte papier posée sur les genoux et que l'on tente de consulter sans s'arrêter. De temps à autre, des études attestent, à point nommé, d'une réduction des accidents grâce à leur présence. « De telles études, à l'initiative des fabricants eux-mêmes de ces appareils, sont pour le moins partisans », s'indigne Christophe Ramond, directeur des études à l'association Prévention Routière.

Les GPS — et d'autres technologies d'assistance à la conduite — peuvent au contraire se révéler problématiques pour la sécurité. Ils posent notamment la question de la concentration du conducteur. « Des informations de toute nature surgissent, qui risquent de saturer ses capacités d'attention », s'est inquiété l'institut national pour les transports et leur sécurité. « Les recherches s'accordent pour souligner les problèmes que peuvent poser leurs interfaces si elles sont mal conçues et, en particulier, les écrans », souligne encore l'Inrets. Egalement très dangereuses, les manipulations, par exemple saisir son adresse de destination tout en roulant. A proscrire évidemment, sauf à disposer d'une commande vocale.

« Circuler autrement — juillet/septembre 2009 »

LA MALBOUFFE N'EST PAS TOUJOURS UN CHOIX PERSONNEL

Les médias nous parlent d'une « épidémie » d'obésité, tant chez les jeunes que chez les adultes, d'une « épidémie » de diabète qui serait l'un des effets de cette « crise de poids » que nous vivons. Mais, malheureusement, peu de gens parlent des causes de cette « épidémie » et de la plupart des gains de poids excessifs. A moins de réfléchir sur ces causes et d'exiger des changements politiques, nous continuerons à mal nous alimenter et à perdre du poids. En fait, ce qu'il faut combattre, ce sont les politiques d'alimentation et le programme de santé publique responsable de l'augmentation de l'obésité au sein de la population.

Une vague d'obésité qui rapporte

Quant à parler « d'obésité », parlons donc des boîtes que McDonald distribue à l'occasion de l'Halloween. Parlons aussi de l'appui de Nestlé, une compagnie distributrice de lait en poudre, à la corporation des pédiatres qui, elle, recommande l'allaitement. Quant à parler « d'obésité », considérons les contrats « exclusifs » entre les écoles et les compagnies agro-alimentaires, ainsi que les conséquences pour les plus démunis de la concentration de la production, de la distribution et de la vente des produits alimentaires. Dans la même perspective, examinons la relation entre la répartition des magasins dans les milieux urbains et la consommation de fruits et légumes ; la relation entre les ressources de quartier et l'exercice physique.

Contrairement à ce que prétend le discours traditionnel sur le sujet, le « problème de l'obésité » ne découle pas d'un choix (de nourriture) individuel, ni de l'absence de volonté ou de connaissance d'une diète saine. Ce sont les politiques alimentaires qui empêchent certaines personnes d'acheter et de manger des aliments sains et d'adopter les comportements alimentaires appropriés.

Nombre d'études ont bien démontré la liaison entre la diète et la santé, la diète et le poids. Mais toutes les campagnes, qui ont incité les consommateurs et consommatrices à changer de comportement, ont ignoré la capacité réelle des personnes à adopter les mesures préconisées, ainsi que leurs conditions de vie et les quartiers qu'ils habitent, des facteurs qui influencent la capacité d'agir. La recherche a démontré que plus on est pauvre, plus grandes sont les chances qu'on habite loin des magasins qui vendent des fruits et légumes saisonniers et moins on a la possibilité de suivre une diète équilibrée. Plus encore, dans les quartiers pauvres, des dépanneurs et des restaurants de « fast food » offrent des aliments aux effets très négatifs sur le poids et la santé en général.

Si on n'a pas d'argent, si les aliments appropriés ne sont pas disponibles à proximité de chez soi, même des personnes qui manifestent la meilleure volonté du monde ne peuvent changer de comportement alimentaire. Avoir de l'argent, avoir accès aux magasins, trouver des produits variés sur les étagères des magasins, etc... tout cela ne résulte pas de choix individuels, mais des politiques gouvernementales et commerciales.

Solutions et mesures incitatives

L'environnement alimentaire et la situation financière d'une personne sont les principaux facteurs qui peuvent influencer son alimentation et, partant, son poids. Si les gouvernements voulaient agir davantage afin d'améliorer la santé et le poids des citoyens, ils pourraient, par exemple, réglementer la distribution des magasins sur un territoire donné ; offrir des bénéfices aux points de vente qui adopteraient un menu équilibré, etc.

Cependant, si on veut diminuer « l'épidémie » d'obésité, il faut aller plus loin, c'est-à-dire jusqu'aux sièges sociaux des compagnies agro-alimentaires. C'est là que se prennent les décisions sur la production et la distribution des aliments. C'est là également que les décideurs développent leurs stratégies en vue de manipuler les politiciens et le public. Le message de l'industrie agro-alimentaire, « manger plus », qui bénéficie de budgets énormes dont ne disposent pas les régies régionales, contredit les messages des services de santé publique qui conseillent de manger modérément ! Si vous avez l'impression que le comportement de l'industrie « agro-alimentaire » rappelle celui des compagnies pharmaceutiques, vous ne vous trompez pas. On peut adresser le même genre de critiques aux deux industries.

COMMENT LE RECHAUFFEMENT VA TRANSFORMER LA FORET FRANCAISE

Des essences méridionales comme le pin maritime devraient envahir les forêts d'Ile-de-France. Le hêtre et le charme ne devraient plus pousser que dans l'extrême nord du pays.

Ils sont une trentaine, campés dans leurs bottes, les yeux rivés sur la paroi d'une profonde tranchée creusée au pied d'un chêne centenaire de la forêt domaniale de Languimbart (Moselle). Comprendre quelle est la vulnérabilité des arbres au changement climatique suppose que forestiers et chercheurs examinent les feuilles, les branches, les troncs mais également ce qui se passe deux mètres sous terre. « La forêt est moins sensible à la chaleur qu'au manque ou au trop plein d'eau » analyse André Granier, écophysiologiste à l'Inra (Institut national de recherche agronomique). Ce jour-là, les couches pédologiques (la pédologie est la science des sols) sont riches d'enseignements.

Venus de toute la France, ils sont réunis depuis deux jours au centre Inra de Nancy dans le cadre du projet Dryade (2006), pour croiser leurs recherches, faire part de leurs observations et tenter d'avancer des réponses à la question désormais récurrente : comment faut-il gérer la forêt ? « C'est la grande interrogation de tous les propriétaires forestiers », poursuit André Granier.

Les premiers effets constatés des changements climatiques sur les arbres ne sont pas forcément néfastes. Ils se traduisent notamment par des fleurs et des feuilles qui apparaissent en moyenne dix jours plus tôt qu'il y a une quarantaine d'années, par une montée en altitude de certaines essences montagnardes et, surtout, par « une hausse de 30% à 40 % de la productivité de la forêt depuis le début du siècle », précise Myriam Legay, représentante de l'office National des Forêts (ONF) au sein de l'Inra. En plus du réchauffement et des surplus d'azote, la croissance des arbres est stimulée par le gaz carbonique de l'atmosphère, dont ils se nourrissent.

Côté pathologie, « on devine quelques incidences sur les écosystèmes, mais, pour l'heure, il n'y a pas réellement de problème phytosanitaire que l'on puisse attribuer au réchauffement climatique », commente Louis Michel Nageleisen, en charge du département santé des forêts, Il est vrai que l'on manque encore trop souvent de données anciennes permettant d'établir des comparaisons. Lorsqu'on en a, ce qui est le cas depuis quarante ans pour la chenille processionnaire du pin, « alors on voit l'effet du réchauffement qui — avec l'aide de l'homme — la pousse toujours plus au nord », explique encore le représentant du ministère de l'Agriculture.

Les prévisions, en revanche, sont beaucoup plus sombres. « Un réchauffement moyen de 2 à 4° C est attendu sur la France au cours de ce siècle, surtout en été et dans le sud du pays », rappelle Myriam Legay, avec un nombre de sécheresses en hausse constante. Au XXI^e siècle, la hausse des températures a été de 0,9° C.

Alors que faire ? Anticiper en plantant d'ores et déjà des essences susceptibles de mieux résister au stress hydrique ou attendre au contraire pour mesurer la capacité de résilience des arbres ? Dans les deux cas, les risques existent. Il y a quelques années, afin d'accroître leur production, des propriétaires du Sud-Ouest ont planté de l'eucalyptus. Un arbre qui résiste à la chaleur. Mais, à la suite d'un hiver un peu trop rigoureux, toute la plantation a gelé. A contrario, trop attendre et des sécheresses à répétition auront des effets dévastateurs. « C'est tout le débat qu'il y a aujourd'hui sur l'intérêt de planter des chênes pédonculés qui résistent mieux à la chaleur qu'à l'eau ou des chênes sessiles aux propriétés inverses », insiste un expert.

La Caisse des dépôts et consignations, qui est le premier gestionnaire privé de France, avec 235 000 hectares, fait le pari du renouvellement. Après des études à l'étranger et un examen attentif des conséquences des précédentes sécheresses, dont celle de 2003, sa société forestière a dressé une liste « d'essences de transition capables au moins jusqu'en 2050 de résister au climat actuel comme au climat futur : tilleul, châtaignier, aulne, érable, pin maritime... », commente Laurent Piermont, son directeur. « C'est un peu le pari de Pascal. Au vu des énormes incertitudes, nous pensons qu'il vaut mieux agir », explique-t-il. « Avant de se focaliser sur des essences, il y a d'autres mesures à prendre qui éviteront de trop changer la physionomie de la forêt française », estime pour sa part Myriam Legay. Ainsi l'ONF prône-t-il une diversification des espèces et l'idée qu'il faut plus éclaircir les forêts afin de diminuer la pression sur les réserves d'eau dans le sol.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UNE REPONSE CITOYENNE POUR PRESERVER NOTRE AVENIR

Constat :

Nous assistons actuellement à un basculement de la société de consommation dont les aspirations sont en rupture avec le modèle dominant de productions de masse.

L'agriculture est au coeur des enjeux écologiques. Le droit pour tous à une alimentation saine, échappant aux manipulations des industries chimiques est devenue une revendication inséparable de la lutte pour la protection de l'environnement, la justice sociale, la préservation de l'emploi et des terroirs, la renaissance des agricultures vivrières, les seules pratiques qui peuvent permettre aux populations pauvres de reconquérir leur souveraineté alimentaire et de vaincre la famine durablement.

La production biologique doit être le fer de lance de ce combat.

L'urgence de la situation doit être de sensibiliser la société française à la nécessité d'un développement immédiat et à grande échelle de l'alimentation biologique, dans les cantines scolaires, les hôpitaux, les maisons de retraites., afin de relocaliser les productions agricoles pour une renaissance des économies rurales, des circuits courts et du lien social.

Les crises sanitaires à répétition ont sensibilisé l'opinion sur les dérives du modèle alimentaire industriel. Ainsi on a pris conscience de la relation étroite entre la santé et l'environnement.

L'agriculture est une activité de base dans tous les pays du globe. Elle doit répondre au plus fondamental de tous les besoins : l'alimentation des populations, dans des conditions de sécurité et de salubrité optimum, définies par les coutumes et les exigences sanitaires.

Parallèlement, elle a pour vocation d'assurer la préservation des ressources et des paysages dans des campagnes vivantes.

De plus, l'agriculture a une fonction essentielle à remplir, elle doit veiller au respect des cycles écologiques pour une production durable.

Ces recommandations figurent dans l'Agenda 21* adopté au sommet de Rio.

Elles assignent à la communauté internationale des objectifs prioritaires pour une agriculture de restauration et de préservation de l'environnement, afin d'établir une société viable à long terme pour que nos enfants et les enfants de nos enfants puissent vivre aussi bien que nous.

La capacité des végétaux à transformer l'énergie solaire, donne à l'agriculture une position unique parce qu'elle produit des ressources indispensables et notamment la majeure partie des matières premières renouvelables dont les denrées alimentaires, les bio-énergies, les matières premières industrielles (coton, huiles, laine, chanvre, carburants, alcools, pigments tinctoriels), les fibres végétales pour matériaux de construction, molécules diverses, etc...

Les systèmes énergétiques de l'avenir devront s'adapter plus largement à ce que peuvent tolérer les êtres humains et la nature ayant recours à des technologies non-polluantes, en rétablissant des cycles écologiques d'épuration et de restitution des déchets en matières fertilisantes, que seule peut valoriser une agriculture plus « organique » que minérale, plus « fermentaire » qu'industrielle, plus biologique que chimique...

Philippe Desbrosses, « Intelligence verte »

*** Agenda 21 : programme d'actions pour le 21ème siècle orienté vers le développement durable**

LES MEDIAS : LA LOI DU GENRE

A l'heure des concentrations démesurées, des canaux sans contenus et de la sous-information, il est opportun de constater que les médias sont plutôt à l'état d'essai, de tentative, de concept non abouti, de début. Afin d'y voir plus clair, commençons par prendre le terme média au singulier.

Un média est censé être au centre, un moyen de communication, un lien entre émetteur et récepteur. Il semblerait aujourd'hui que c'est un fil vertical, tendu, à sens unique, du haut vers le bas et privatisé... Et ces fils, ou tuyaux, sont à remplir, et le plus rapidement possible. Où donc est passé l'espace temps, celui qui permet d'élaborer sa pensée, d'affiner sa réflexion, de s'exprimer librement... Où la loi du marché place-t-elle le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur, nommés comme tels, c'est-à-dire au masculin par les détenteurs du pouvoir informationnel ? Plus de place désormais à l'imaginaire, à l'innovation, à l'expression et à l'échange. Toutes choses qui méritent qu'on prenne le temps. En l'état actuel du secteur, difficile d'envisager une presse où le « consommateur » ne soit pas passif. On se retrouve ainsi avec des informations sur mesure — chez certains diffuseurs, les chaînes ou émissions sont créées à partir de la mise de départ, à savoir, si Reebok investit, alors on crée une émission de basket-.

Ce sont principalement des hommes, qui font des choix, ou plutôt les imposent à leur cible, des individus-es qu'ils considèrent consommant-es et non pensant-es. Les chiffres témoignent. Dans son rapport sur la question des femmes et des médias publié en 1995 pour l'Unesco, Margaret Gallaguer est formelle : les femmes sont « visibles, mais vulnérables ».

Que ce soit en tant qu'actrice (journaliste), ou en tant que sujet, les femmes sont quasiment inexistantes. Il faut dire que le casting dans les rédactions en chef est sévère. Des hommes décident des sujets à traiter, des femmes font les reportages et pas pour n'importe quelle rubrique. Elles sont pratiquement exclues des domaines concernant l'économie, le sport et la politique. De nombreuses études sur le sujet, et notamment les travaux de l'Association des femmes journalistes sur la presse généraliste, en attestent. Depuis leur formation jusqu'à leur exercice sur le marché du travail, les femmes journalistes sont confrontées à de réelles barrières éditoriales et de travail, édictées par leurs rédactions en chef. Phénomène peu connu, ce sont massivement des femmes qui se retrouvent reporters de guerre ou de terrain, situation précaire au possible, qui rend extrêmement difficile toute promotion « interne ». Par ailleurs, les sujets proposés, quels qu'ils soient, ne doivent en aucun cas présenter une dimension de genre. Par contre, les sujets sur les femmes, en tant que victimes ou stars du sport ou du show business sont les bienvenus.

Aussi, « les revues féminines restent un fief d'images dévalorisantes ». Toute tentative de traitement de l'actualité soumise à des pressions universalistes, quand ce n'est pas justement rejetée au rang de presse spécialisée. Par exemple, il est désormais courant que le sujet-même du féminisme fasse l'objet d'un magazine ou d'une émission-débat à part entière. Mais c'est le plus souvent pour mieux se gausser de ce « mouvement d'arrière-garde ». Ou alors, on s'entretient avec une féministe-alibi sur des sujets comme la cosmétique, l'amour... en cherchant un « contrepoint » comme si, d'emblée c'était antinomique. Ou bien encore, les émissions ou dossiers « sérieux » sur la guerre, les enjeux géopolitiques de telle ou telle partie du monde se retrouvent bondées de signatures masculines et quand bien même il y en aurait une féminine, elle doit emprunter les codes de dialogue masculins, c'est-à-dire universalistes et surtout pas différenciés selon les sexes.

Les logiques d'exclusion sont donc doubles : au niveau de la place faite aux femmes dans la profession à proprement parler et au niveau de l'information traitée, où la vision « masculine » est prédominante.

Or, la prolifération et la diversité des sources, entre autres des réseaux sur Internet et plus seulement des agences qui pré-mâchent et trient (AFP, Reuters, BBC...), devraient permettre l'apparition de nouveaux modèles de traitement de l'information. Un élargissement du champ d'investigations, la mise en place d'un média enfin transversal et interactif où le « push », ce qu'on connaît aujourd'hui, laisserait la place au « pull », c'est-à-dire les contenus endogènes portés par la société civile. Une nouvelle voie, pour éventuellement faire émerger des contenus, qui prennent en compte les rapports sociaux planétaires de domination masculine.

Joëlle Palmière « 12 mars 2004 »

OÙ SE JOUE LA BATAILLE DE L'INFORMATION ?

Le journalisme traverse aujourd'hui une crise majeure, les derniers forums consacrés à l'avenir de la profession se font l'écho d'une profonde lamentation.

L'écosystème « traditionnel » de la profession vole en éclats sous l'effet d'Internet et les journalistes s'avouent désemparés, car personne ne voit clairement aujourd'hui où tout cela nous mène, si ce n'est à la perte.

Paradoxalement, on ne trouve pourtant que bien peu de journalistes en première ligne, là où se joue aujourd'hui la bataille de l'information, là où se joue aujourd'hui tout l'enjeu de la diffusion de l'information en ligne, là où ils pourraient pourtant — peut-être — apporter quelque chose qui justifierait la pérennité de leur profession : le buzz.

Ils ont abandonné sur Internet ce qui était leur rôle auparavant, à des moteurs de recherche d'une part, à des blogueurs de l'autre, alors qu'ils auraient pourtant bien des raisons de croire qu'ils ont une carte à jouer dans cette nouvelle donne de l'information.

Des expérimentations ont lieu ça et là, pour tenter d'inventer ce nouveau journalisme, mais ce n'est l'oeuvre que de quelques francs-tireurs, et ils n'ont pas toujours bien visé.

Personne n'a encore trouvé la solution de l'équation économique de l'information en ligne. Mais en se tenant, pour la plupart d'entre eux, à l'écart des expérimentations sur ce nouveau média en gestation, les journalistes sont en train, dans une démarche suicidaire, de signer l'arrêt de mort de cette profession.

Quels peuvent être le rôle et la place du journaliste sur Internet ? Toute une série de forums de journalistes vient de se pencher sur la question, mais il ne semble guère sortir de solution de cette grande lamentation collective... A croire que la profession peine à identifier le terrain où est en train de se jouer, aujourd'hui, la bataille de l'info.

Certains ont pourtant déjà bien compris la nouvelle donne de l'information : le buzz. Ce sont les blogueurs, les moteurs de recherche et les agrégateurs d'information en ligne. Les journalistes, eux, laissent passer les trains, les uns après les autres, sans comprendre ce qui leur arrive... Pourquoi ne trouvent-ils pas l'élan pour monter dedans ?

L'enjeu c'est le buzz ! Où sont les journalistes ?

Il est là le véritable champ de bataille où se joue la survie du journalisme. Il est sur la place publique, au milieu des internautes. Et c'est là aussi que se situe le véritable enjeu démocratique.

C'est à ces avant-postes-là de l'information qu'on attend aujourd'hui les journalistes, en espérant qu'ils aient quelque chose d'utile à apporter. On attend qu'ils trouvent des solutions pour introduire de la vérification, de la hiérarchisation, de la documentation et de la mise en perspective de l'information, au beau milieu de ce flot gigantesque de buzz qui s'écoule en continu, mélangeant le vrai et le faux, le bon et le mauvais, sans qu'il soit facile de faire le tri.

Le journalisme, un suicide hors ligne ?

Le buzz, le lieu où devrait se trouver les journalistes, le terrain sur lequel ils devraient se battre pour démontrer qu'ils ont toujours une raison d'exister, car c'est là que se joue la bataille de l'info. Et les journalistes n'y sont pas, ou si peu. Ils ne sont pas entrain de chercher, d'expérimenter, de simplement essayer de s'y faire une place qui justifierait la survie de cette profession... Ce n'est pas la presse qu'on assassine, ce sont les journalistes qui se suicident.

Forum sur le site « Novovision »